LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n° 24 Edmonton, le vendredi 14 juin 1991 16 pages 50¢



• Deuxième gala provincial de la chanson française

Yvon Loiselle et Nicole Marion ont remporté la palme

SAINT-BONIFACE - Le deuxième Gala interprovincial de la chanson, qui s'est déroulé au Centre culturel franco-manitobain le 7 juin dernier, a contenté toutes les provinces des Prairies.

Les prix d'auteur-compositeur-interprète et de chanson primée sont allés à l'Albertain Yvon Loiselle, et ceux du public, une nouveauté cette année, et de la presse (1) à Francis Marchildon, un auteur-compositeur-interprète de la Saskatchewan.

C'est encore une Manitobaine qui a été la meilleure interprète. Après Rachel Therrien l'an dernier, Nicole Marion, de Saint-Jean-Baptiste, a remporté la palme cette fois-ci.

Avant-dernière à se présenter,



Yvon Loiselle

la chanteuse de 20 ans est entrée en scène par le côté pour interpréter Tout pour un seul homme de Maurane. Puis, elle a présenté sa prochaine chanson, Les yeux noirs de Laurence Jalbert, en disant qu'il y a des hommes beaux, d'autres charmants, mais que ceux qui l'attiraient avaient des yeux noirs!

Nicole Marion, qui chante avec le groupe Toccata du 100 Nons, l'organisme de Saint-Boniface responsable de la soirée, s'est finalement laissée aller avec sa dernière chanson, Va au bout de tes rêves de Sylvie Boucher. Quelques juges se lançaient déjà des clins d'oeil complices.

«C'est venu trop vite. Je n'ai pas réalisé sur le coup que je gagnais. J'étais juste fière de ma performance. pendant la semaine, j'ai pratiqué pour devenir plus confortable. Gagner, c'est un surplus, le glaçage sur le gâteau!», affirme l'étudiante au Collège universitaire de Saint-Boniface.

«En regardant les autres, j'ai vu qu'il y avait de la compétition. J'ai juste essayé de rejoindre le public, de créer une certaine atmosphère. Les ateliers m'ont amélioré. J'ai aussi aimé l'ambiance de travailler ensemble».

Yvon Loiselle, un natif de Port Colborne en Ontario, est passé en dernier. Il a chanté Dans mon tiroir, Le vieil amant et Si on te...tu..., qui a reçu le titre de chanson primée. Membre du groupe La Venue d'Edmonton, Yvon Loiselle n'a pas perdu de temps à la fin du spectacle: il est allé appeler sa mère pour lui annoncer la bonne nouvelle!

Francis Marchildon est celui qui a obtenu la faveur populaire. Avec ses pièces Rêveur, Le mur de silence et surtout Dansez, il a démontré une énergie sans pareil. Agé de 23 ans, le natif de Zenon Park fait partie du groupe Cri de Folie. Il s'est dit heureux de recevoir ces deux messages très positifs: celui d'un public qui ne le connaît pas et celui du milieu critique de la presse.

Les autres participants étaient, dans la catégorie auteur-compositeur-interprète: Jeff Staflund (Manitoba) et Claude Champagne (Colombie-Britannique); et les interprètes Jane Pike (Saskatchewan), Danyèle Lacombe (Alberta) et Julie Gagnon (Colombie-Britannique).

suite en page 2

• 400 délégués à Ottawa

Les «Franco-Canadiens» se cherchent un espace au Canada

APF - Les leaders de la francophonie canadienne sont à la recherche «d'un espace francophone» au sein de la société canadienne.

En fait, il est plus juste de dire que la francophonie canadienne recherche les nombreuses voies d'avenir qui lui permettront de s'épanouir à l'aube d'une redéfinition du Canada. Car c'est bien d'un projet de société dont il sera question lors de la 16e assemblée générale annuelle de la Fédération des francophones hors Québec, qui aura lieu à Ottawa du 14 au 16 juin.

Lors de la 14e assemblée annuelle de la FFHQ en juin 1989, donc un an avant l'échec de l'entente du lac Meech, les quelque 150 délégués avaient demandé à leur organisme porte-parole de rédiger un nouveau projet de société pour la francophonie canadienne. En mai 1990, la Fédération mettait sur pied un «Comité d'orientation du projet de société Dessein 2000», présidé par Me Yvon Fontaine de l'Université de Moncton, chargé justement de définir ce nouveau projet collectif.

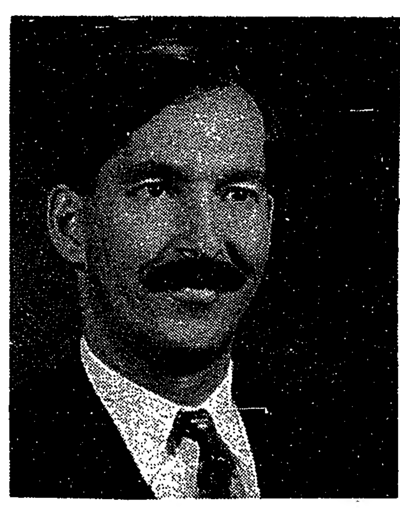
Le rapport préliminaire du comité intitulé «Projet de société, Dessein 2000: pour un espace francophone» qui sera remis au quelque 400 délégués qui sont attendus durant cette fin de semaine, suggère que les francophones se prennent en main en contrôlant tous les outils de leur développement.

Plus qu'un espace géographique il s'agit, comme l'explique le rapport, «de créer ou de s'approprier un espace dans toutes les sphères d'importance pour la francophonie canadienne: économie, culture, éducation, politique, communication, écologie, féminisme, etc.»

PROFESSION DE LOI FÉDÉRALISTE

Outre l'espace territorial, le document identifie «l'espace politique» comme le plus important pour la francophonie canadienne. Et c'est dans une fédération canadienne que les francophones de l'extérieur du Québec, qu'on appelle dans le rapport les «Franco-Canadiens», peuvent le mieux assurer leur avenir. «Dessein 2000 se prononce pour le Canada, ce qui n'exclut pas pour autant que le fédéralisme soit renouvelé».

Car pour les auteurs du rapport, «seul le fédéralisme est à même de réunir et représenter toute la diversité des réalités canadiennes». Et même dans le cadre d'un nouveau partage des pouvoirs, jugé nécessaire pour contenter tout le monde, on se prononce clairement en faveur d'un Canada «fédéré et fort».



Yvon Fontaine

Même si on favorise une redistribution des pouvoirs entre les provinces et le gouvernement fédéral, on tient à ce que le gouvernement canadien conserve son pouvoir de dépenser dans les «domaines essentiels à l'épanouissement de la francophonie canadienne», comme les communautés de langues officielles, les nations autochtones, le développement régional et la culture.

Le rapport préliminaire propose une représentation garantie des «Franco-Canadiens» dans un Sénat réformé, et une réforme du mode de scrutin permettant la représentation proportionnelle. Pour ce qui est de la réforme constitutionnelle, on souhaite à tout le moins que les «Franco-Canadiens» soient consultés «pour toute modification apportée à la Constitution les touchant».

Car c'est en participant au pouvoir politique, croient les auteurs du rapport, que les Franco-Canadiens pourront travailler à la réalisation de leurs droits reconnus, comme les droits en éducation et les droits linguistiques.

Outre cet «espace politique» à créer au niveau fédéral, le rapport aborde également la question de l'identité francophone, (l'espace psychologique) les communications (l'espace électronique), le développement des institutions francophones (l'espace institutionnel), et la francophonie internationale (l'espace international).

Le rapport final sera rédigé cet automne, et les propos et commentaires des délégués qui participeront à l'assemblée annuelle inspireront sûrement son contenu.

Entrevue avec le ministre de l'Environnement

à lire en page 5

• Banquet en l'honneur des Oblats

Douglas Roche sera l'orateur invité

EDMONTON - Un banquet pour marquer le 150e anniversaire de l'arrivée des Oblats au Canada aura lieu au centre culturel italien d'Edmonton le 21 juillet prochain. Parmi les personnages de marque qui y prendront la parole, il y aura la présidente de l'ACFA, Mme France Levasseur-Ouimet, l'évêque de Calgary, Mgr Paul O'Byrne, et M. Douglas Roche qui sera l'orateur invité.

Ce dernier est une figure publique bien connue non seulement à Edmonton où il réside, mais également sur la scène nationale et internationale. Auteur, parlementaire et diplomate, Douglas Roche consacre ses énergies depuis plusieurs années à promouvoir la paix et la justice. C'est ainsi qu'entre autres, il a été ambassadeur du Canada pour le désarmement de 1984 à 1989 et qu'il a été élu président du Comité de désarmement des Nations-Unies lors de la 43e assemblée générale de 1988.

M. Roche a aussi été élu député au parlement canadien à quatre reprises, soit de 1972 à 1984. Il est également l'auteur de neuf livres où il traite de sujets tels que la justice sociale,


Douglas Roche

la pauvreté, la qualité de l'environnement, la morale politique, etc.

En 1989, M. Roche a été nommé président du Comité canadien consultatif sur le développement en éducation, et l'an dernier, il était appelé à faire partie, à titre de conseiller spécial, de la délégation du Vatican à l'assemblée générale des Nations-Unies pour étudier des questions de désarmement et de sécurité.

Le banquet qui aura lieu le 21 juillet au centre culturel italien se veut une occasion spéciale pour permettre à la population locale d'exprimer sa reconnaissance aux Oblats pour le travail que cet ordre religieux a accompli dans notre pays au cours des 150 dernières années. Déjà de tels gestes de gratitude ont été posés un peu partout au pays, et d'autres sont prévus au cours des prochains mois.

On peut encore se procurer des billets pour ce banquet, en s'adressant à Claire et Gérald Landry, 503, 9923 - 103e Rue, Edmonton, AB. T5K 2J3, tél.: (403) 428-6292.

• Les Boissonnault

À Morinville depuis avril 1891

par PIERRE ROUSSEAU

MORINVILLE - C'est avec beaucoup de fierté que Roméo et Rogelle Boissonnault achèvent les préparitifs du grand rassemblement de famille qui réunira les descendants de Noël Boissonneau et Philomène Brissette, fondateurs de la paroisse St-Jean-Baptiste de Morinville. Prévu pour les 5 et 6 juillet prochain, l'évènement devrait réunir plus de 350 personnes à la salle communautaire de Cardiff.

Outre les festivités du rassemblement, le travail énorme des organisateurs permettra aux participants de bénéficier de la production d'un livre de famille relatant les origines des Boissonnault (autrefois Boissonneau) en Alberta et au Canada.

Rogelle Boissonnault termine actuellement la rédaction, en anglais et en français, de ce livre de famille et les informations recueillies ne manqueront pas d'intéresser les familles concernées.

Les recherches de Mme Boissonnault nous permettent de remonter jusqu'au XVIIe siècle. En effet, le 13 mai 1665, le soldat Vincent Boissonneau dit Saint-Onge s'embarquait avec le régiment de Carignan sur «L'aigle d'Or», vaisseau de sa majesté le roi Louis. Vincent arrivait en Nouvelle France le 19 août 1665. Le pays lui plu et il y épousa Anne Colin, une «Fille du Roi», le 18 octobre 1669 dans la paroisse Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

Six générations plus tard, soit la 7e génération de Boissonnault au Canada, Noël Boissonneau et son épouse, Philomène Brissette, quittaient la paroisse de Napierville, au Québec, en compagnie du Père Jean-Baptiste Morin. C'était le 17 avril 1891.

Les descendants de Noël et Philomène Boissonneau ont occupé des positions d'avant-garde dans l'histoire de Morinville. Hormidas Boissonnault, fils de Noël fut maire de Morinville de 1911 à 1912. Plus récemment, Roméo Boissonnault, actuel organisateur du rassemblement de famille, fut président du conseil d'administration de la caisse populaire de Morinville pendant 5 années.

Le rassemblement de cet été sera sans doute pour plusieurs membres de la famille, l'occasion de renouer avec leurs origines. Le livre de famille de Rogelle Boissonnault réserve bien des surprises. Le rendez-vous des 5 et 6 juillet restera sans doute pour plusieurs un souvenir impérissable.

Loiselle...

suite de la page 1

Avant la remise des prix, les huit concurrents ont interprété la chanson Un train d'enfer avec l'artiste-invitée, Marie Philippe. Nicole Marion a répété que la Québécoise est son idole: «Elle est fine à mort! J'aime sa personnalité. Elle te parle, elle n'est pas snob. Elle t'encourage à chanter».

On devrait savoir en juillet si Nicole Marion et Yvon Loiselle iront au prochain Festival de Granby. Une participation n'y est pas automatique, margré leur victoire dans l'Ouest.

SOMMAIRE



• Société historique de Smoky River

Il faut fermer les portes

par NOËLLA FILLION

SMOKY RIVER - Le mardi 28 mai avait lieu la première assemblée du nouveau conseil administratif de la Société historique et généalogique de Smoky River. Il a été décidé de donner des faits au public démontrant la situation présente de la Société.

Le bilan financier de l'année fiscale, qui s'est terminée le 28 février 1991, nous confirme un déficit d'opération de 31 000 $. C'était la première année que nous ne faisions pas de surplus d'opération. Ce déficit est dû, d'une part à une baisse de 23 000 $ des revenus du bingo et d'autre part, à une coupure d'octrois.

L'automne prochain, les projets PEP n'existeront plus.

Du côté de l'utilisation du centre, l'année 1990 a reçu 133 visites ce qui représentent moins de 3 visites par semaine. Il s'agit de visite de la bibliothèque ou des archives. Cela signifie que chaque heure de recherche a coûté plus de 200 $.

Depuis trois ans, si on compte le nombre de personnes de la région qui sont venues à la Société au moins une fois dans l'année, il y en a moins de 12.

Présentement il y a environ 7 ou 8 personnes de la région intéressées à se servir du centre pour faire de la recherche. C'est pour ces raisons que l'exécutif de la Société considère de cesser ses opérations.

• Souper-causerie

Le Dr Marc Bugeaud parle de la dépression



par Sylvie Guénette

BONNYVILLE - Le 22 mai dernier, une centaine de femmes participait au 5e et dernier souper-causerie de l'année, organisé par la régionale de l'ACFA de Bonnyville.

Le conférencier, le Dr Marc Bugeaud, a traité d'un sujet qu'il connait très bien et qui est aussi très à la mode en cette fin de 20e siècle, la dépression chez l'être humain.

Le comité d'organisation a été agréablement surpris d'accueillir un groupe de femmes aussi imposant et intéressant.

C'était évidemment l'occasion pour chaque participante d'échanger devant un bon repas, d'avoir de la bonne information et de piquer un brin de jasette entre femmes.

Au cours du souper, les participantes ont fait quelques suggestions au comité et à l'agente dans le but d'améliorer et de rendre cette activité sociale encore plus agréable.

• École française à la base militaire

Marcel Masse a rencontré les parents francophones

par Pierre Brault

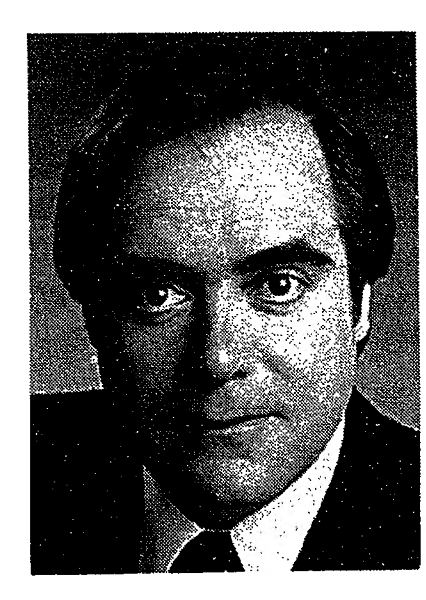
COLD LAKE - Le nouveau ministre de la Défense nationale a rencontré les parents francophones de la base militaire de Cold Lake jeudi dernier le 6 juin, au Quartier général de la base.

M. Marcel Masse effectue présentement une tournée de courtoisie dans les différentes bases militaires de l'Ouest canadien.

C'est à la suite de la décision prise par le Colonel Edward McGillivray d'établir une école à trois voies en donnant au programme francophone sa propre administration distincte, que les parents ont demandé à rencontrer le ministre responsable des bases militaires au Canada.

Les parents francophones accompagnés du directeur général de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.), M. Yvan Beaubien, ont fait valoir la justesse de leur demande, tout en insistant qu'une école française homogène et distincte soit établie sur la base, comme le voulaient les parents et comme l'a recommandé le Comité de planification, ainsi que les membres de la Commission scolaire de Medley.

Selon les déclarations faites suite à la décision prise par le Colonel McGillivray, l'école à trois voies ne serait qu'une étape temporaire, dont la finale serait l'établissement de l'école francophone distincte et homogène qui se ferait en même temps que l'amalgamation de la commission scolaire de Medley aux commissions scolaires de la région du Lakeland.



Marcel Masse

Dans sa présentation au ministre Masse, Madame Monique Brisson, présidente du comité de parents francophones, mentionnait:»Mais il faut faire attention: notons que depuis 1984, la Commission scolaire catholique du Lakeland a , par trois fois, refusé d'établir une telle école francophone distincte et homogène». Et elle est allé encore plus loin en rappelant:» De plus, la commission scolaire publique du Lakeland n'a jamais établi un module de métiers comme elle l'avait promis à la base de Cold Lake en 1972".

Elle a évidemment voulu démontrer au ministre le manque de volonté politique des autorités des deux commissions scolaires. Doit-on en conclure que le ministre provincial de l'Éducation, M. Jim Dinning devra intervenir, comme il l'a fait à Legal et à Saint-Paul?

Pour les parents, «il semble évident que l'école à trois voies, telle que proposée, ira tout simplement se joindre aux autres écoles mixtes que gèrent les commissions scolaires du Lakeland».

Madame Brisson a donc demandé au ministre de la Défense nationale de réviser la décision prise par le Colonel et la situation en général, afin que les parents aient l'assurance, une garantie sans équivoque, qu'il y aura effectivement établissement d'une école francophone distincte et homogène, le plus vite possible.

Et elle terminait sa présentation en disant:»Selon nous, la meilleure garantie d'obtenir cette école réside dans le fait qu'il est encore possible de prendre la décision, indépendamment du dossier d'amalgamation, d'établir cette école distincte et homogène pour septembre 1991".

En somme, les parents ont demandé au ministre de faire respecter les droits qu'accorde l'Article 23 de la Charte aux parents de la minorité. Après tout, le personnel militaire n'a-t-il pas les mêmes droits que tous les autres canadiens?

• Réaction de la FPFA

«M. Masse semblait très au courant du dossier»

- selon Yvan Beaubien

par Pierre Brault

COLD LAKE - Dans une entrevue accordée au journal Le Franco, le directeur général de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, M. Yvan Beaubien a indiqué que la rencontre entre le nouveau ministre de la Défense nationale et les parents de la base militaire de Cold Lake s'était très bien déroulée et que M. Masse semblait comprendre très bien la situation qui prévaut présentement à la plus importante base militaire canadienne.

«J'ai constaté avec beaucoup de plaisir que le ministre Masse était bien au courant de la situation à la base militaire et qu'il s'y intéressait. On sentait dans ses propos que son entourage immédiat, ses conseillers l'avait bien informé. Je crois sincèrement que le ministre donnera suite à la rencontre et que nous aurons des nouvelles d'ici peu».

Il ne faut pas oublier que M. Masse, lors d'une fête soulignant son 25e anniversaire de vie politique, a lancé le défi aux provinces anglo-phones devant son chef Brian Mulroney, de reconnaître le statut distinct du Québec. Il a aussi menacé de quitter le clan fédéral si le tout ne se réglait pas de façon satisfaisante pour le Québec et le Canada.

Et s'il a entrepris sa tournée de courtoisie des bases militaires canadiennes animé d'une nouvelle flamme, on peut s'attendre à ce que les hauts gradés du ministère de la Défense nationale à Ottawa passe un vilain quart d'heure et en voient de toutes les couleurs. Il y a eu quelques démissions depuis quelques mois chez les hauts gradés parce que certains d'entre eux ne s'entendent pas avec le gouvernement fédéral sur la façon d'effectuer le virage technologique nécessaire à améliorer la situation militaire du Canada en temps de paix. On peut donc s'attendre à ce qu'il y en ait d'autres au cours des prochains mois.

Pour ce qui est de la décision du Colonel McGillivray, M. Beaubien ne comprend toujours pas comment ce dernier a pu aller à l'encontre de l'unanimité qui s'est manifestée dans le dossier. «Est-ce que cela voudrait dire que le décision ne vient pas de lui? Aurait-il reçu des ordres de ses supérieurs du quartier général à Ottawa?»

On sait que la Défense nationale et le système des forces armées canadiennes sont très hermétiques et que l'on n'aime pas que des civils interviennent dans les affaires militaires.

Reste à voir jusqu'à quel point le haut commandement militaire à Ottawa pourrait tolérer que les militaires s'impliquent activement dans ce dossier? Que les épouses des militaires le fassent, passe, mais les militaires eux-même?

• Repêchage annuel

Les commissions scolaires engagent plus de 100 nouveaux enseignants

par Pierre Brault

EDMONTON - Comme c'est devenu la coutume depuis de nombreuses années, cent vingt-cinq enseignants, la plupart venant de l'Est, étaient au rendez-vous à Edmonton, la semaine dernière, pour se dénicher un emploi.

Une première sélection avait été faite au cours de l'hiver par la compagnie LRT Consulting Ltd de Bonnyville, qui a visité les campus universitaires en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Pas moins de 35 commissions scolaires provenant des quatre provinces de l'Ouest et des Territoires participaient à ce repêchage annuel.

Selon M. Lionel Rémillard, président de LRT Consulting, les commissions scolaires doivent recruter environ 250 enseignants pour répondre aux besoins des programmes d'immersion et de français langue maternelle dans l'Ouest et les Territoires. «Ce qui est intéressant, déclarait M. Rémillard, c'est que maintenant, les enseignants restent plus longtemps. Les commissions scolaires ont appris à les motiver, à les intéresser à justement prolonger leur expérience d'enseignement dans l'Ouest.»

M. Rémillard attribue aussi les séjours prolongés au fait que les principals d'écoles anglophones démontrent plus d'intérêt face à ces recrues. Ils réalisent l'importance de ces enseignants pour le succès du programme d'immersion qui ne cesse de recruter des adeptes au sein de la majorité anglophone. « Il y a aussi un facteur très important, ajoutait M. Rémillard, c'est que de plus en plus d'administrateurs scolaires anglophones sont bilingues et que l'accueil est adéquat».

Il a aussi insisté sur le rôle que jouent l'Alberta Teachers' Association, le Conseil français et le ministère de l'Education dans le processus complet.

La semaine d'orientation, qui aura lieu en août prochain à la Faculté Saint-Jean, pour ces enseignants qui ont signé un contrat avec une commission scolaire, est très importante, car elle permet à chacun d'entreprendre les six ou huit premières semaines de l'année scolaire du bon pied. Soulignons que 70% de ces 125 recrues enseigneront à l'élémentaire.

Mais qu'est-ce qui incite un enseignant ou une enseignante à venir dans l'Ouest pour exercer sa profession?

Selon M. Rémillard, la profession d'enseignant est saturée au Québec et les listes d'attente pour obtenir un poste au Québec sont longues. Les jeunes qui sortent des institutions d'éducation n'ont souvent pas d'autre choix que d'aller dans une autre province pour pouvoir travailler.

«De plus, ajoutait M. Rémillard, il y a toujours l'attrait de l'Ouest canadien. «Go West young man», c'est toujours aussi captivant et d'actualité».

• Jeunes enseignants

Catherine et Daniel veulent vivre l'expérience

par Pierre Brault

EDMONTON - Pour connaître les motifs qui incitent de jeunes enseignants à exercer leur profession dans l'Ouest canadien, Le Franco a rencontré, lors de la session annuelle de repêchage, deux jeunes québécois, Catherine Leclerc et Daniel Cormier.

Catherine est une jeune fille sortie de l'école tout récemment. Elle demeure à Saint-Lambert sur la rivesud de Montréal. Tout ce qu'elle recherche c'est un emploi. «Je ne voulais pas rester sur une liste d'attente durant deux et même trois ans. Je veux travailler, exercer ma profession», nous a-t-elle déclaré. «Je suis jeune et je veux vivre une nouvelle expérience. Je veux sortir de chez-nous, voir du pays. Je m'intéresse beaucoup à l'étude, à la découverte des mentalités».

C'est la première fois qu'elle part de chez-elle pour aller au loin. Elle quitte sa famille, qui l'a encouragée à vivre cette

suite en page 6

L'unité de la francophonie canadienne

C'est en fin de semaine que ça se passe! Plus de 400 délégués francophones de tous les coins du Canada se réunissent à Ottawa à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ).

Ces délégués réfléchieront sur le document préparé par un comité qui était présidé par Me Yvon Fontaine du Nouveau-Brunswick. Ce document s'intitule:»Dessein 2000: pour un espace francophone».

À la fin du mois de mai, les Acadiens du Nouveau-Brunswick se sont interrogé sur leur avenir. Le thème de ces assises annuelles était:»Un avenir qui nous ressemble».

En fin de semaine dernière, c'était au tour des Franco-Ontariens de faire le même exercice. Ils avaient comme thème:»Notre place...aujourd'hui pour demain».

Il devient important que les échanges, les idées, les opinions exprimées au cours de cette fin de semaine mènent à l'unité des communautés franco-canadiennes malgré les disparités régionales qui nous distinguent.

Il est important que chaque délégué travaille à cimenter les choses qui nous rapprochent. La langue et la culture canadienne-françaises ne sont-elles pas les deux plus merveilleuses choses qui nous unissent tous!

C'est évident que les Acadiens, comme peuple, avancent allègrement. Les Franco-Ontariens, eux aussi, ont franchi des pas énormes depuis cinq ans et les Franco-Manitobains continuent de travailler inlassa-blement.à l'avancement de leurs dossiers.

Mais, il faut de plus en plus se rendre à l'évidence, que si la francophonie canadienne doit se trouver un espace dans la vie canadienne, il faut s'assurer de la participation à part égale de toutes les communautés franco-canadiennes, petites et grandes. Elles sont toutes aussi importantes les unes que les autres.

Éditorial

Il ne faut surtout pas oublier que les gouvernements ont plus de facilité à écraser les plus petites. Qu'ont fait les gouvernements Devine en Saskatchewan et Getty en Alberta à leur minorité francophone? Injustice, injustice!

Le chanteur franco-ontarien, Paul Demers, a parlé, au cours du Sommet franco-ontarien «d'une place interdisant à l'histoire de répéter les erreurs et les injustices qu'ont connues nos cousins fransaskois et franco-albertains lors de l'abrogation de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest; une place semblable à celle qu'occupent nos cousins acadiens au Nouveau-Brunswick, dans une province officiellement bilingue».

En ce qui me concerne, cette phrase vaut pour toutes les communautés franco-canadiennes au Canada, au Canada officiellement bilingue.

Il faut qu'on développe dans la francophonie canadienne une solidarité à toutes épreuves.

Si une communauté franco-canadienne est attaquée dans ses droits, que les autres communautés franco-canadiennes la défende, non seulement par l'entremise de la FFHQ, mais aussi et surtout par des gestes de protestations, de revendications, de la part de chacune de ces communautés. Des manifestations devant les assemblées législatives à travers le pays, cela a encore sa place.

Plus nous serons solidaire comme francophonie canadienne, plus notre unité sera solide, plus notre crédibilité sera forte et plus nous saurons nous faire entendre, mais surtout plus nous saurons nous faire écouter.

PIERRE BRAULT

Caricature



• 2e Colloque national

150e anniversaire de l'arrivée des Oblats au Canada

par GUY LACOMBE

EDMONTON - Pour ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadiens, le grand événement de l'année 1991 sera sûrement notre deuxième Colloque national qui aura lieu à Edmonton les 22 et 23 juillet prochain.

Ce qu'il y a de particulièrement intéressant cette année, c'est que ce Colloque coïncide avec le 150e anniversaire de l'arrivée des Oblats au Canada. Certains événements ont déjà eu lieu pour marquer cet anniversaire, par exemple les célébrations de Toronto en février dernier, mais il y aura aussi deux activités à Edmonton la veille même du Colloque, soit le dimanche 20 juillet. Il y aura tout d'abord l'ouverture officielle du musée du centre Vital Grandin à Saint-Albert. Ce musée sera situé dans l'ancien évêché de Mgr Vital Grandin sur la colline historique qu'on considère à juste titre comme le berceau de l'église catholique en Alberta. Puis le même jour, au centre Italien d'Edmonton, aura lieu un banquet de reconnaissance, offert aux Oblats pour souligner cet anniversaire important. Toutes les personnes inscrites au Colloque sont évidemment invitées à ces deux événements.

À la fin du Colloque, les participants et participantes auront l'occasion de se rendre à la mission du Lac Sainte-Anne, située à quelque soixante kilomètres à l'ouest d'Edmonton: le fameux pèlerinage sera alors en cours et on pourra assister à l'impressionnante bénédiction au lac, un rite historique qui remonte à 1842 alors que l'abbé Jean-Baptiste Thibault fondait cette mission qui est en fait la plus ancienne de l'Alberta (la mission de Saint-Albert a été fondée par le Père Albert Lacombe 19 ans plus tard, c'est-à-dire en 1861). Le pèlerinage comme tel a été institué en 1889 par le Père Lestanc, o.m.i. On assistera donc cette année à la 102e édition de ce pèlerinage qui attire chaque année des milliers d'autochtones de tous les coins de l'Ouest canadien. C'est d'ailleurs ce pèlerinage qui a incité à prendre le risque d'organiser un colloque au beau milieu de l'été: il a semblé que le risque en valait la chandelle et tous ceux et celles qui se rendront au pèlerinage comprendront sûrement pourquoi.

C'est donc une invitation qui s'adresse à toute personne qui s'intéresse à l'histoire de l'Ouest canadien, et plus spécifiquement à l'histoire de l'église de l'Ouest canadien.

• Nouvelles brèves

Un nouveau président à la SNA

M. Roger Ouellette de Saint-Basile au nord-ouest du Nouveau-Brunswick sera le nouveau président de la Société nationale des Acadiens pour les deux prochaines années.

M. Ouellette succède à M. Pierre Arsenault qui occupait ce poste depuis trois ans.

Professeur agrégé au département de science politique de l'Université de Moncton, M. Ouellette fut directeur intérimaire du Service de coopération intergouvernementale du Secrétariat du Conseil des ministres du Nouveau-Brunswick. (APF)

100 millions pour dépolluer le Fraser

Le gouvernement fédéral investira 100 millions pour dépolluer le fleuve Fraser en Colombie-Britannique dans le cadre de son Plan vert.

Principale voie navigable de la Colombie-Britannique, le fleuve Fraser est aussi le plus grand cours d'eau pour la pêche au saumon pour l'alimentation des autochtones, et pour des fins sportives et commerciales.

Dans un communiqué, le ministre de l'Environnement, Jean Charest, reconnaît que le fleuve Fraser a atteint «un point critique», mais qu'il est possible

suite en page 6



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Silvie Montier
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt
Photocomposition: Denise Lamoureux

OPSCOM

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

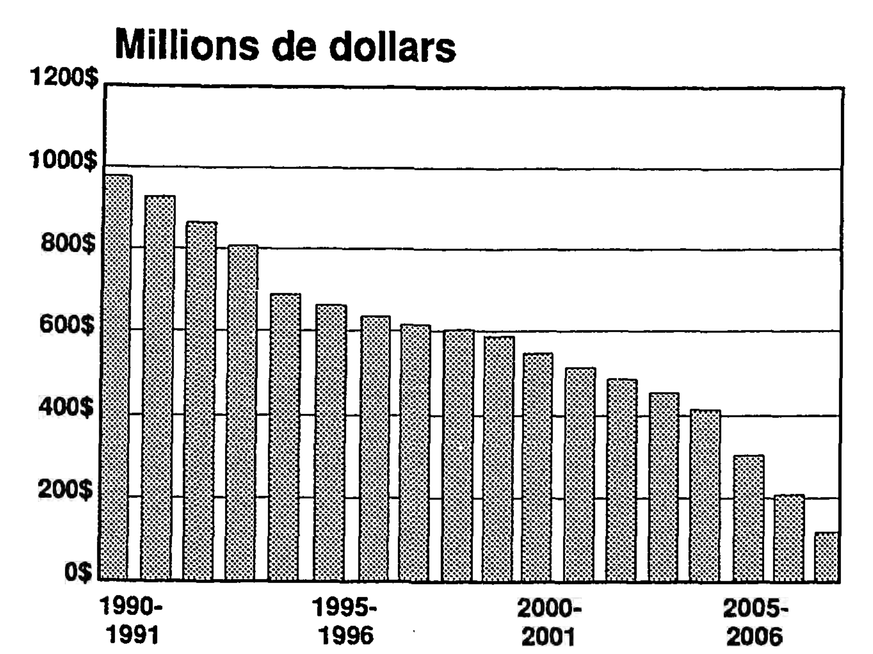
Au national...

• Si Ottawa continue de couper

On pourrait se retrouver avec 12 régimes d'assurance-maladie

APF - On pourrait se retrouver avec douze régimes provinciaux et territoriaux d'assurance-maladie différents dans un avenir rapproché, si le gouvernement fédéral continue de réduire ses paiements de transfert aux provinces dans le domaine de la santé, indique un rapport du Conseil national du bien-être social.

Depuis 1986, le gouvernement fédéral a réduit à chaque année son soutien financier à la santé et à l'enseignement post-secondaire pour réduire son déficit. Le conseil avertit que si cette tendance se maintient, le fédéral n'aura plus d'argent à verser aux provinces pour la santé et l'enseignement post-secondaire d'ici quelques années.



Si cela se produisait, ce sont les provinces les plus pauvres qui souffriraient davantage. Sans l'appui fédéral, explique le Conseil national du bien-être social, les provinces les plus pauvres devraient choisir entre hausser l'impôt provincial à un niveau jugé intolérable, ou abolir le système actuel de santé pour ne conserver qu'un minimum de services. En clair, cela voudrait dire que les Canadiens des provinces pauvres devraient se contenter de services de santé de moins grande qualité.

Ce qui est vrai pour la santé l'est également pour l'éducation post-secondaire dit le conseil, qui rappelle qu'il existe un lien entre le niveau de scolarité et la pauvreté. Sans le soutien financier du fédéral, indique le conseil, les Canadiens des provinces pauvres ne pourront pas profiter d'une formation post-secondaire à un prix abordable.

Même avec l'appui financier du gouvernement fédéral, des provinces comme Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard consacrent près de 11% de leur produit intérieur brut au financement de la santé et de l'enseignement post-secondaire. Le Nouveau-Brunswick consacrait de son côté plus de 9% de la PIB au financement de la santé et de l'éducation post-secondaire.

Le gouvernement fédéral contribue depuis 1977 au financement de la santé et de l'enseignement post-secondaire. Que les provinces soient riches ou pauvres, le gouvernement fédéral verse aux provinces le même montant par personne. Selon le conseil national, la contribution fédérale aux provinces pour la santé et l'éducation post-secondaire devrait passer de 803 $ par personne en 1991 à 689 $ en 1994-95, ce qui est même moins que les 705 $ par Canadien versés aux provinces lors de l'entrée en vigueur du programme en 1977-78.

À ce rythme, le conseil estime que le dernier paiement fédéral pour la santé et l'enseignement post-secondaire aurait lieu en 2008-2009. Parce qu'il s'agit d'une province riche, l'Ontario ne recevrait plus d'argent comptant à compter de 2002-2003.

• Le Plan vert

«Tous les gouvernements ont des rôles à jouer...»

– Jean Charest

APF - Le Plan vert demeure toujours la pièce maîtresse de la politique gouvernementale dans le domaine de l'environnement, affirme le nouveau ministre fédéral de l'Environnement Jean Charest.

Même si de son propre aveu le gouvernement «ne se précipite pas pour faire des annonces», le Plan vert n'est pas menacé de disparition. La preuve, dit-il, c'est le plan d'action de 100 millions pour l'environnement arctique qui a été rendu public en avril dernier. Et malgré les restrictions budgétaires, le jeune ministre est catégorique sur un point: le Plan vert ne souffrira pas d'un manque d'argent. «Le gouvernement s'est engagé à dépenser 3 milliards de dollars durant une période de six ans et c'est ce que nous allons faire», confirme le ministre.

Le ministre admet cependant que le Plan vert est en processus de réévaluation, mais il se fait rassurant. Cette réévaluation a pour but de répondre à certaines critiques, le ministre ne précise pas lesquelles, et de voir s'il n'y a pas une façon différente de livrer la marchandise.

Un mois après son assermentation à titre de ministre de l'Environnement, le ministre Jean Charest a fait part de son approche environnementale au cours d'une entrevue avec l'APF.

«S'il y a un objectif que nous poursuivons et qui doit dominer les autres, c'est de faire en sorte que le Plan vert soit présent dans la vie de tous les jours des citoyens du pays», indique tout d'abord le ministre.

Le Plan vert, selon lui, fait appel «à des changements assez



Jean Charest

dramatiques», des changements d'attitude dans la façon de vivre des Canadiens.

Mais le Plan vert heurte aussi parfois, et de plein fouet, les juridictions provinciales en matière d'environnement. On se rappellera que l'ex-ministre de l'Environnement Robert René de Cotret, s'était engagé dans une partie de bras de fer avec le gouvernement de la Saskatchewan, en exigeant une évaluation environnementale lors de la construction du barrage Raferty-Alameda dans le sud de la province.

Depuis qu'il est en fonction, le ministre Charest a composé avec au moins deux jugements de cour ce qui, selon lui, changent de façon assez importante la façon pour le gouvernement d'interpréter ses lois, ses règlements et ses évaluations environnementales. «Quand les interprétations des lois et des règlements changent à la semaine, avouons que ça place les gouvernements dans des situations qui sont difficiles», fait remarquer le ministre. Cela, ajoute-t-il, montre bien l'importance d'adopter le projet de Loi C-78, actuellement à l'étude, qui traite précisément du processus fédéral en matière d'évaluation environnementale.

Malgré les différentes interprétations des tribunaux, le ministre ne croit pas que l'environnement serait mieux protégé si le gouvernement fédéral avait l'entière juridiction en matière d'environnement. «C'est une approche qui est rétrograde et qui tend à «déresponsabiliser» les autres niveaux de gouvernement» affirme catégoriquement le ministre.

«Croire qu'une seule personne, qu'une seule juridiction peut régler tous les problèmes est, je pense, un leurre. On doit chercher à responsabiliser l'individu». Pour le ministre Charest, il est clair que «tous les gouvernements ont des rôles à jouer et doivent les jouer».

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT VONT ENSEMBLE

Le Plan vert postule que le développement économique et la protection de l'environnement sont tous les deux conciliables. C'est ce qu'on appelle le développement durable. «Il se peut, reconnaît le ministre Charest, que des entreprises menaceront le gouvernement de fermeture, lorsque Ottawa réglementera au cours des prochaines années les substances toxiques provenant des principales industries».

Le ministre Charest croit cependant qu'on verra un changement d'attitude de la part des compagnies, à cause de la conscience environnementale des Canadiens. «Lorsque les con-

suite en page 6

Catherine ...

suite de la page 3

nouvelle expérience. «Mon défi c'est d'enseigner en français aux jeunes anglophones du programme d'immersion.»

Dès qu'elle a reçu l'invitation à venir pour Edmonton, Catherine s'est mise à la recherche de renseignements sur les francophones de l'Ouest. Elle sait une foule de choses sur eux. « J'ai été agréablement surprise de constater qu'ils attachent beaucoup d'importance à la religion, à la famille et au respect de l'autorité. On m'a même dit que les jeunes étudiants portent respect à leurs professeurs et les appellent «Madame» ou «Monsieur». Au Québec, les élèves emploient notre prénom. Mais qu'importe, je m'y ferai sûrement. J'ai hâte de relever ce défi.»



Catherine Leclerc



Daniel Cormier

Pour sa part, Daniel Cormier, est originaire d'un petit village près de la ville de Québec et se sent à l'aise dans l'Ouest. Il veut décrocher un emploi en éducation physique à l'immersion. Obtenir un emploi dans un petit village de 125 ou 150 familles ne lui fait pas peur. «Je suis habitué à la vie de petit village et ça me plaît. J'ai des amis qui ont déjà enseigné dans l'Ouest et ils sont revenus enchantés de leur séjour. Ils m'ont d'ailleurs conseillé de vivre l'expérience».

Ce qu'il pense des Franco-Albertains? «À lire dans les journaux québécois, je constate qu'ils n'ont pas peur de s'affirmer, de se battre, et c'est tant mieux. Il faut continuer de lutter pour la montée de la langue française».

Ces deux jeunes enseignants se retrouveront donc quelque part dans une ville ou un village de l'Ouest ou des Territoires à la recherche de succès, de bonheur, dans une nouvelle communauté.

Nouvelles...

suite de la page 4

de réparer les dégâts et renverser sa dégradation en agissant dès maintenant.

On investira 9.5 millions pour lutter contre la pollution industrielle et domestique, 18.3 millions pour identifier les substances toxiques dans le bassin de la Fraser, 57 millions pour restaurer l'environnement naturel, 30.1 millions pour la restauration des habitats et le rétablissement du saumon, et 10.6 millions pour voir à l'application des lois et des règlements en matière d'environnement. (APF)

Une francophone du Manitoba pour la condition féminine

Élaine Roy Sabourin de Saint-Jean-Baptiste au Manitoba a été nommée au Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. Son mandat est d'une durée de trois ans.

Associée à la compagnie Roy Legumex, une compagnie spécialisée dans le traitement et l'exportation des légumineuses, Mme Sabourin a une connaissance de la situation de la femme dans l'économie agraire.

Créé en 1973, le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme conseille le gouvernement et informe le public sur des questions intéressant les femmes. (APF)

Un mérite civique pour un Acadien

Le directeur du Centre international de la Common Law en français à l'Université de Moncton, Me Michel Doucet, est l'un des récipiendaires du Certificat du mérite civique remis annuellement à 25 citoyens ou organismes canadiens.

Bien connu au Nouveau-Brunswick, Me Doucet fut le président de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick entre 1987 et 1989. Il fut aussi vice-président de la Fédération des francophones hors Québec.

Le certificat a été remis par le ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, Gerry Weiner. (APF)

Rôles...

suite de la page 5

sommateurs décideront qu'ils ne veulent pas acheter des produits parce qu'ils nuisent à l'environnement, ou parce qu'une compagnie n'a pas rencontré ses responsabilités, ça aura un impact important», soutient M. Charest.

Sauf «de très rares circonstances», le ministre Charest ne croit pas que les entreprises canadiennes seront obligées de choisir entre la protection de l'environnement et la préservation des emplois. Et d'ailleurs, M. Charest a plutôt tendance à croire qu'il y a d'autres alternatives pour ces entreprises. Le développement durable, dit le ministre, fait en sorte que l'un ne nie pas l'autre. Ce n'est pas ou l'économie, ou l'environnement: c'est les deux. «L'un doit aller avec l'autre», résume-t-il.

Le ministre est en faveur du concept du «pollueur-payeur», mais il préfère le concept «plus moderne et plus productif», de prévention. «S'il est vrai que dans le domaine de la santé mieux vaut prévenir que guérir, c'est vrai aussi au niveau de l'environnement...prévenir, c'est plus payant qu'être un pollueur-payeur».

Les nombreux et éternels débats autour d'un site d'enfouissement sanitaire, que l'on appelle le syndrome du «pas dans ma cour», montrent bien que les Canadiens sont à prendre avec des pincettes lorsqu'il est question de la gestion de leurs propres déchets.

«Le «pas dans ma cour» représente un problème de taille pour tout le monde», reconnaît le ministre en entrevue. «Il n'y a pas de réponse facile, sauf peut-être de commencer à faire reconnaître aux gens qu'on devrait chacun assumer davantage la responsabilité pour les déchets que nous produisons, et reconnaître que la source du problème commence avec ce qu'on fait chez-nous».

Avons-nous pour autant un ministre vert? «Je vous avoue que je n'aime pas les étiquettes, je laisse ça à d'autres» répond, prudent, M. Charest. Quand même, il «embrasse sans difficulté le Plan vert».

«J'espère que je le fais non pas parce que je prétends être vert, mais parce que j'y crois».

•Théâtre

Richard Blouin a donné un cours de création collective

par Sylvie Guénette

BONNYVILLE - Grâce à l'initiative de la régionale de l'ACFA de Bonnyville et à la collaboration de l'Éducation permanente, sept adeptes du théâtre ont bénéficié des précieux conseils de Richard Blouin de Saint-Paul, dans le cadre du cours de création collective.

Les participants sont fiers de la pièce de théâtre qui a été le point culminant du cours. Ils ont particulièrement aimé la procédure pour la production d'une pièce. Les ateliers ont permis à chacun de se mieux connaître et d'être à l'aise avec ses coéquipiers. Ils ont aussi pris conscience de l'importance de la concentration, de l'observation,, de la confiance et de l'imagination dans une telle création collective.

Les participants ont particulièrement noté le plaisir qu'ils ont eu à monter la pièce en compagnie de l'unique Richard Blouin, le professeur et directeur artistique. Ceux qui connaissent Richard, apprécient sa façon directe de dire les choses mais toujours avec humour.

Les participants à ce cours et à la pièce sont: Cécile Biron, Clémence Lemire, Claudette Proulx, Angèle Buteau, Luc Pinon, Sylvie Guénette et Annie Buteau.



Les participants au cours se sont bien amusés en créant des personnages originaux et parfois même innovateurs.

• Le Festival théâtre jeunesse Alberta

Les résultats sont connus!...

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Ça y est, c'est officiel, les résultats sont connus!...

Après une année de travail et deux journées de représentations et de plaisir, les jeunes participants du Festival théâtre jeunesse Alberta et leurs professeurs se sont réunis dans l'auditorium de la Faculté Saint-Jean, afin de connaître le nom de ceux qui recevraient trophées ou plaques.

Les gagnants du festival sont, dans la catégorie 6e et 7e années, l'école Racette de Saint-Paul, 7e immersion, dans *L'excursion qui en dit long*; dans la catégorie 8e et 9e années, c'est la classe immersion de l'école Holy Cross d'Edmonton qui a reçu la plaque pour sa pièce *Sans abri*; et dans la catégorie 10, 11 et 12e années, pour leur création *L'Amour Pique*, les élèves des 10e et 11e années immersion de l'école Glenmary de Rivière la Paix.

Outre ces plaques, trois trophées individuels et 4 trophées de groupe ont également été remis.

Les trophées individuels ont été remis, sans ordre particulier, à Jacquie Landry, dans le rôle de Marie-Joseph Goudron, dit "le nerd", de l'école Racette de Saint-Paul; à Neil Ouelette, de l'école Queen Elizabeth de Wetaskiwin, dans le personnage de Fred Penner, *Une vie double*; et de l'école Maurice Lavallée, Caroline Methot, Bambi dans *De l'homme à la femme*.

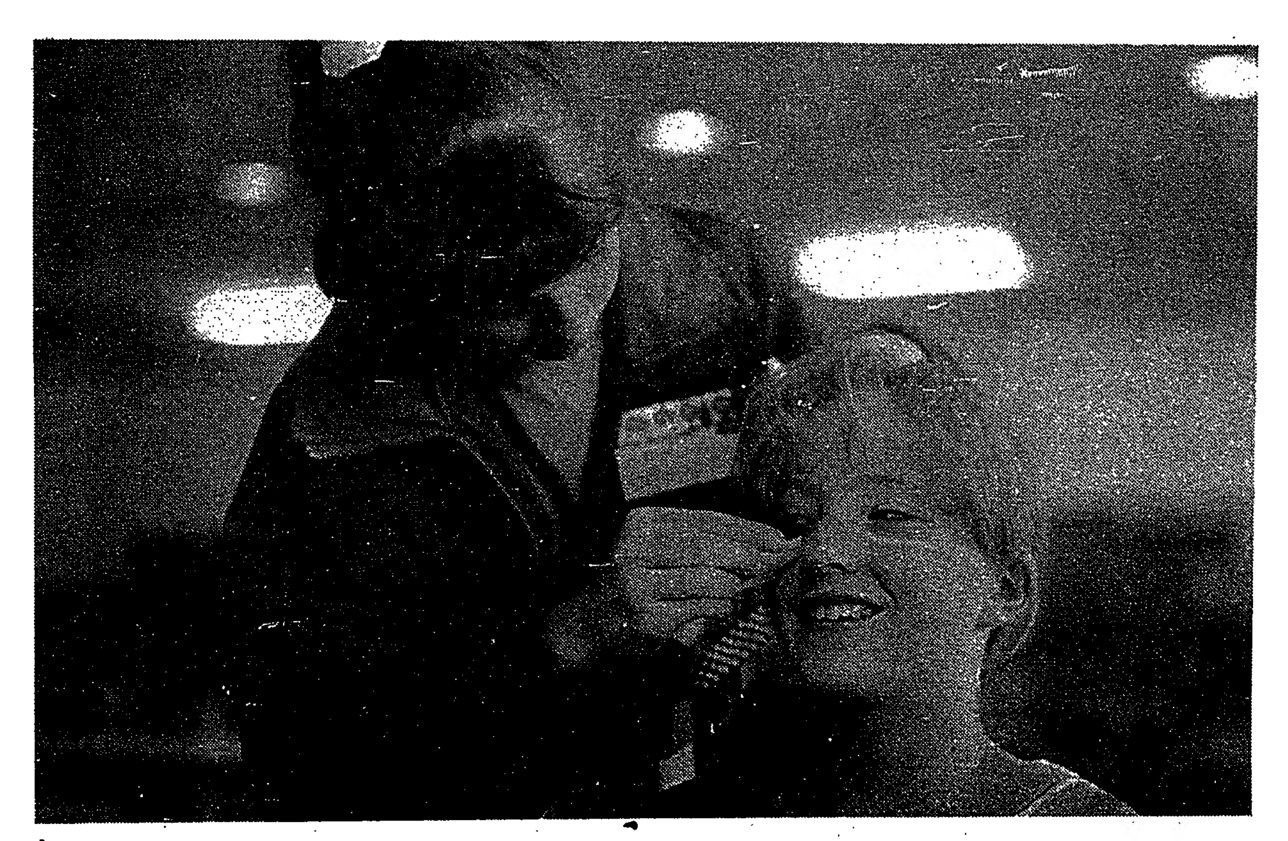
Les trophées de groupe ont été remis, deux à l'école Bishop Pinkham de Calgary: un premier à la 9e année immersion tardive, pour la recherche des personnages de sa pièce *Le concours oratoire*, et le second aux élèves de 8e année immersion tardive pour leur travail d'équipe et pour avoir su relever le défi de la langue française.

Un autre trophée a été remis aux élèves de 7e année francophone de l'école Racette de Saint-Paul, pour la mise en scène ingénieuse et l'originalité des décors de leur pièce *Un mariage hors...dinaire*.

Le quatrième et dernier trophée de groupe a, une fois encore, été offert à l'école Racette de Saint-Paul, mais cette fois pour ses élèves de 9e année immersion, pour le développement, la structure et le perfectionnement du texte de *Où est Stéphane?*

Voici donc ce qui est des résultats de ce Festival théâtre jeunesse Alberta.

Rappelons que ce festival, organisé par le Théâtre Popicos, s'adresse aux élèves des écoles françaises et d'immersion, de la 6e à la 12e année.



À la demande des jeunes participants de l'an passé, le festival cette année offrait des ateliers divers. Ici, les jeunes acteurs apprennent à faire leur maquillage de scène.

• Mot du président

A l'automne prochain!

par YVES CHOUINARD

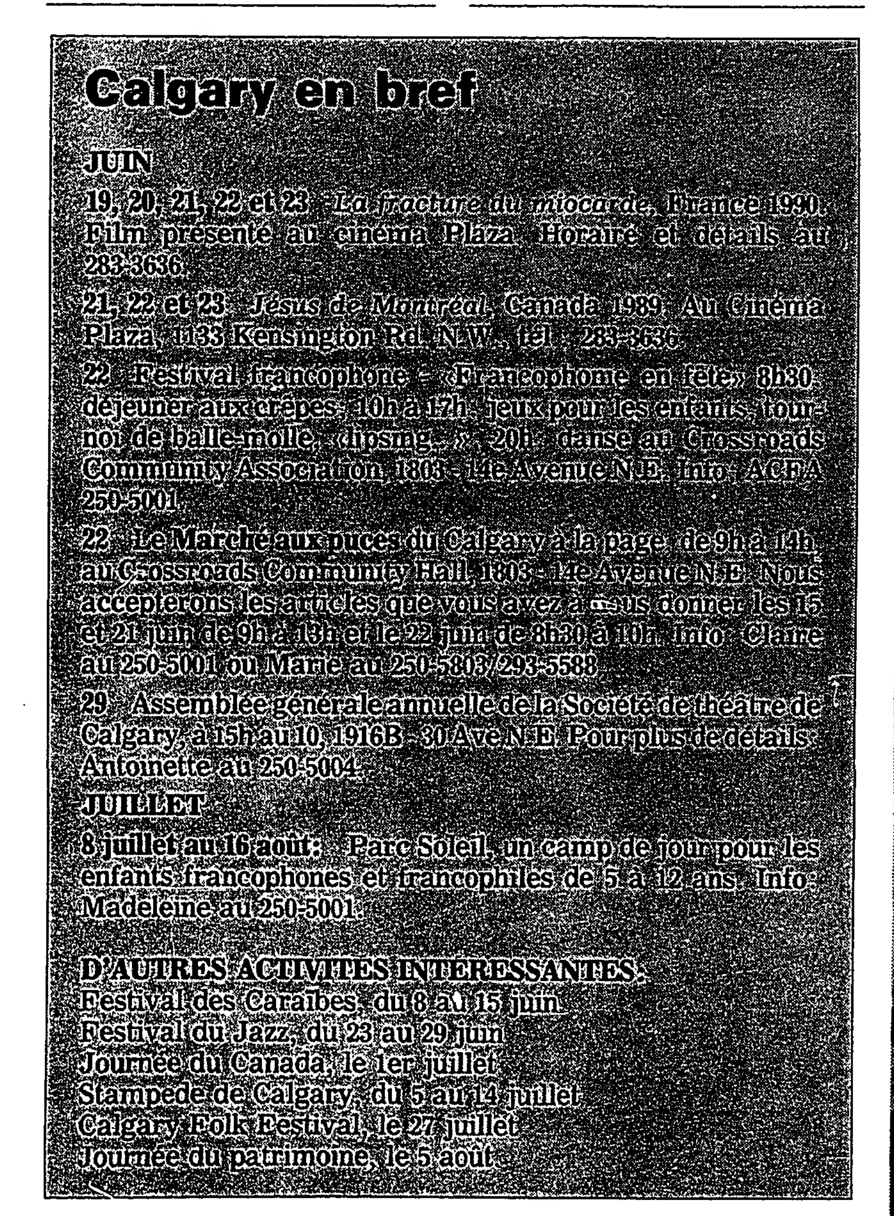
CALGARY - Ce numéro de **Calgary à la page** est le dernier d'une première saison écourtée puisque commencée en janvier 1991. Nous avons donc connu six parutions axées sur la vie francophone à Calgary. Les témoignages reçus nous confirment non seulement l'utilité mais même la nécessité d'un tel outil de communication. Le **Calgary à la page** a augmenté considérablement la visibilité de la francophonie de Calgary sur l'ensemble du territoire francophone albertain et facilité grandement le contact entre les organismes et la population francophone et francophile de Calgary. Il ne faut pas en rester là!

Nous faisons relâche en juillet et en août. De bénéfiques vacances permettront, j'en suis sûr, à tous et à toutes de se regonfler à bloc pour relancer notre prochaine saison avec un numéro exceptionnel, le 13 septembre 1991. Il serait donc tout à fait opportun que les directeurs et directrices des conseils d'administration de nos organismes francophones de Calgary préparent dès maintenant le contenu de ce numéro, entre autres en établissant leur calendrier annuel, de façon à remettre leurs textes **au plus tard le 3 septembre** à notre coordonnatrice, madame Claire Dorion Chapman. Je fais appel également à toutes les personnes intéressées à partager avec nous leurs expériences, leurs opinions et même leurs élans poétiques. Il n'est pas nécessaire de parler au nom d'un organisme pour vous exprimer dans nos pages. Nous comptons sur tous et sur toutes pour assurer la survie du **Calgary à la page.** Écrivez-nous!

Notre survie dépendra également de nos ressources financières. De plus en plus, nous devrons compter sur l'assise indispensable de toute publication: les revenus publicitaires. Nous devons donc travailler dès maintenant à développer cette collaboration mutuellement rentable entre les organismes, les gens d'affaires et le **Calgary à la page.** Annoncez dans nos pages!

En terminant, je tiens à remercier au nom de notre comité tous ceux et toutes celles qui ont écrit et annoncé dans nos pages depuis janvier. Merci également à notre coordonnatrice, Claire, pour le magnifique travail accompli. Merci au journal Le Franco, à Pierre et à Micheline, de nous avoir généreusement accueillis en ces pages centrales. Merci à tous les membres de notre comité: Catherine Bruhat, Yves Flottat, Annette Labelle, Michel Duncan et Marie Delorme. Merci à toutes nos lectrices, à tous nos lecteurs.

Bonnes vacances à tous et à toutes!



Calgary en bref

JUIN

19, 20, 21, 22 et 23: *La fracture du miocarde*, France 1990. Film présenté au cinéma Plaza. Horaire et détails au 283-3636.

21, 22 et 23: *Jésus de Montréal*, Canada 1989. Au Cinéma Plaza, 1133 Kensington Rd. N.W., tél.: 283-3636.

22: Festival francophone - «Francophone en fête» 8h30: déjeuner aux crêpes; 10h à 17h: jeux pour les enfants, tournoi de balle-molle, «dipsing...», 20h: danse au Crossroads Community Association, 1803 - 14e Avenue N.E. Info: ACFA 250-5001.

22: **Le Marché aux puces** du Calgary à la page, de 9h à 14h, au Crossroads Community Hall, 1803 - 14e Avenue N.E. Nous accepterons les articles que vous avez à nous donner les 15 et 21 juin de 9h à 13h et le 22 juin de 8h30 à 10h. Info: Claire au 250-5001 ou Marie au 250-5803/293-5588.

29: Assemblée générale annuelle de la Société de théâtre de Calgary, à 15h au 10, 1916B - 30 Ave N.E. Pour plus de détails: Antoinette au 250-5004.

JUILLET

8 juillet au 16 août: Parc Soleil, un camp de jour pour les enfants francophones et francophiles de 5 à 12 ans. Info: Madeleine au 250-5001.

D'AUTRES ACTIVITÉS INTÉRESSANTES:

Festival des Caraïbes, du 8 au 15 juin
Festival du Jazz, du 23 au 29 juin
Journée du Canada, le 1er juillet
Stampede de Calgary, du 5 au 14 juillet
Calgary Folk Festival, le 27 juillet
Journée du patrimoine, le 5 août

Donnez-nous de vos nouvelles!

La LIC a présenté ses trophées

par DANIELLE ROBIDOUX

CALGARY - Le 5 mai dernier, la ligue d'improvisation de Calgary présentait ses trophées «Denise» lors de son premier gala officiel. Les «Denise» honorent Denise Ouellette qui, il y a déjà 6 ans, fondait la ligue d'improvisation de Calgary.

Peu avant le gala, Denise Ouellette a elle-même reçu le «Denise» destiné à la personne ayant oeuvré depuis plusieurs années au sein de la ligue. Grâce à la technologie moderne, les personnes présentes au gala ont pu, avec Robert St-Pierre qui lui parlait au téléphone, partager sa surprise et sa joie.

En tout, 14 «Denise» ont été présentés par des personnages locaux incluant André Belzil, président de la Société de théâtre de Calgary; Marise Jobin, animatrice du Café Show à Calgary; Renée Delorme, agente de développement au Secrétariat d'État du Canada; Maurice Lemire, directeur de l'école Sainte-Anne... Il est à souligner que 12 employés et étudiants de l'école Sainte-Anne sont impliqués dans la ligue d'improvisation. Félicitations.

Avec tout le talent qu'on leur connaît, le groupe Alliance de l'école Sainte-Anne et Eddie Cormier ont grandement contribué au succès de ce gala. Jovette Deschênes et Jacques Bellavance ont animé le gala d'une façon tout à fait professionnelle et, d'après les commentaires recueillis, le public a totalement apprécié la journée. Le tout s'est terminé au restaurant La Caille par un succulent repas entre amis.

Merci à tous les organisateurs et organisatrices du gala.

Liste des récipiendaires des trophées «Denise»

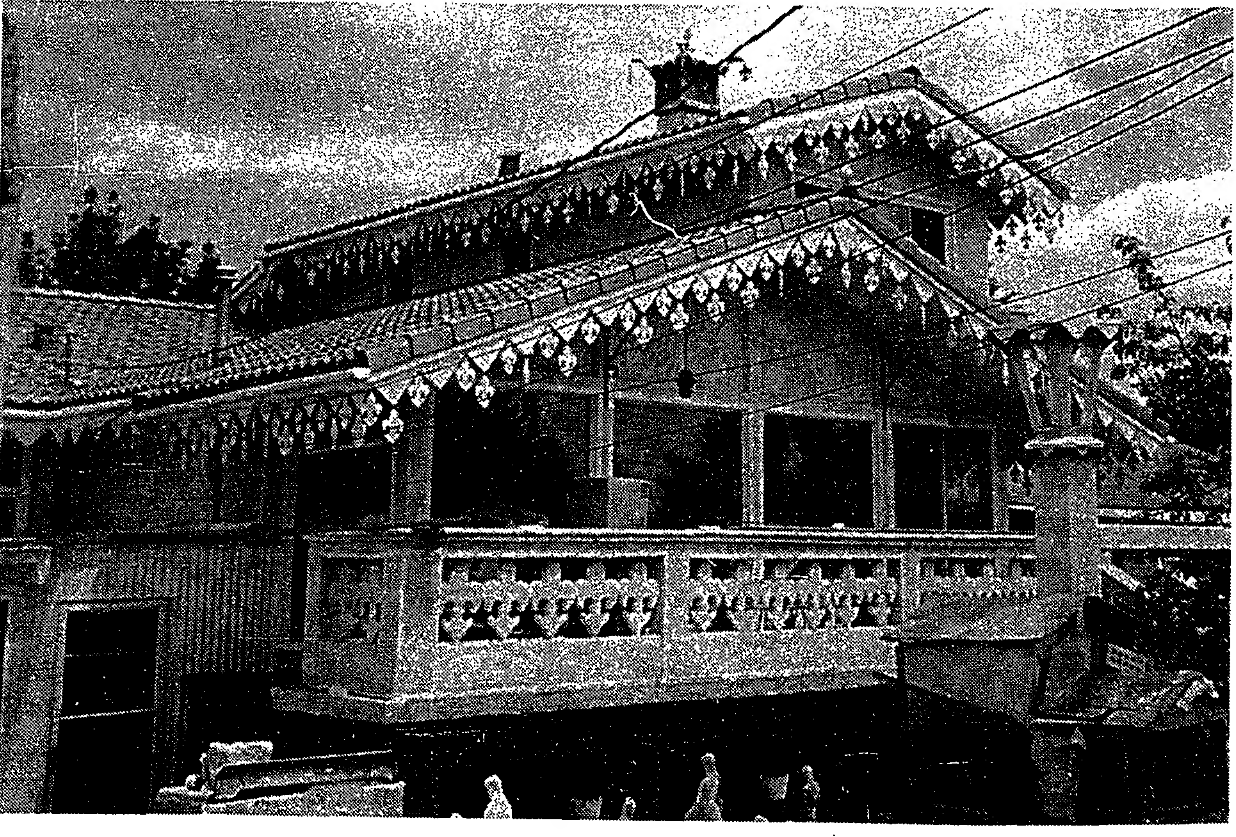
Meilleur joueur	Nathalie Tremblay
Meilleur compteur	Julie Marchand
Meilleur joueur de soutien	Lambert Jetté
Meilleur support technique	Daniel Goulet
Joueur préféré du public	Luc Tousignant
Joueur ayant le meilleur esprit sportif	Gilles Gagnon
Équipe ayant le meilleur esprit sportif	Équipe des Rouges -capitaine Guy Lévesque
Membre le plus actif à la progression de la ligue	Danielle Robidoux
Recrue de l'année	Lambert Jetté
1ère étoile de l'année	Claude Chouinard
2e étoile de l'année	Nathalie Tremblay
3e étoile de l'année	Pierre Blais et Daniel Boileau

Une minorité audible devenue visible

par MICHEL DUNCAN

CALGARY - Notre situation minoritaire est cocasse dans le sens où l'on nous donne l'épithète de «**invisible**». Ceci est basé sur le fait que l'on ne peut pas nous identifier comme francophones lorsque croisés sur la rue. Évidemment ce n'est pas écrit sur notre visage. Par contre cela s'entend très bien. Nous devrions parler alors de minorité «**audible**»; et cette audibilité nous rend **visibles**. En fait, lorsque nous nous exprimons en français dans un lieu public, on nous remarque; donc nous sommes visibles. Par contre si nous nous taisons ou parlons en anglais entre nous, comme plusieurs le font pour des raisons aussi stupides que celle d'avoir peur de déranger les anglophones, là nous devenons **invisibles**. Nous nous confondons dans cette mer anglophone. Quoique certains d'entre nous soient trahis par un petit accent.

Il ne faut pas ressentir de la gêne à parler français dans les lieux publics. Il est vrai que cela peut faire sursauter certains anglophones, mais c'est dû surtout au fait qu'ils ne nous voient pas venir. Lorsqu'ils rencontrent un Chinois, ils s'attendent à entendre le chinois. Ce n'est pas évident avec nous. Afin d'y remédier, il faudrait nous rendre plus **prévisibles**. Pour cela, il n'est pas besoin de porter une pancarte. Une petite épinglette sur le revers de votre coupevent, un petit drapeau sur votre bureau ou un autocollant sur votre parechoc d'automobile, tous aux couleurs de la francophonie albertaine, serait suffisant. Par contre, si vous êtes plus audacieux, vous pouvez décorer votre maison comme ce propriétaire dont je cacherai l'adresse pour ne pas avoir une meute de curieux dans mon quartier.



Réseau de garde en milieu familial

par ALAIN BERTRAND
CALGARY - La société Pommes de Reinette, société à but non lucratif, planifie l'instauration d'un réseau de garde en milieu familial. L'idée fut lancée il y a quelques mois pour résoudre le problème des longues listes d'attente à la garderie Pommes de Reinette. Présentement, la liste d'attente est de 6 à 8 mois, ce qui, évidemment ne rend pas la vie facile aux parents qui ont besoin d'un service de garde.

Six personnes siègent au conseil de planification du réseau: Jocelyn Daoust, président; Floriane Dallaire, vice-présidente; Rolande Précourt, secrétaire; Denise Gaudreault et Pierre Sacette, conseillers. Le 14 juin sera le début d'une vaste campagne d'information générale: des affiches seront placardées un peu partout en ville, des articles paraîtront dans les quotidiens de Calgary, etc.

«En fait, nous recherchons des personnes qui désireraient travailler comme gardiennes de jour, explique Jean-Paul Morin de la garderie Pommes de Reinette. Nous voulons savoir s'il y a un intérêt de la part de la population de Calgary».

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Lorraine Leguerrier-Feran au 286-1432 du 14 au 28 juin.

Un quartier prestigieux

par MICHEL DUNCAN
CALGARY - Si je vous demandais la relation qu'il y a entre les illustres personnages suivants: Montcalm, Frontenac, Talon, Cartier et la ville de Calgary, plusieurs d'entre vous n'en verraient aucune. Mais pourtant elle existe. En fait, les noms de ces illustres personnages ont été utilisés par la ville de Calgary pour identifier les rues d'un de ses plus prestigieux quartiers.

Et quel est le nom de ce quartier?

Indice 1: son nom a servi de titre à une courte série télévisée sur les ondes de notre société d'état.

Indice 2: son nom rappelle une colline célèbre du Québec, mais ne cherchez pas de colline à Calgary, elle n'est que monticule.

Réponse: Mount Royal.

Ces noms d'origine québécoise ont donc contribué à la toponymie de Calgary. Ils ne sont pas seuls, on y retrouve aussi ceux de Joliette et Marquette ainsi que les noms de certaines villes telles Montréal et Québec. Mais il n'y a pas que des noms de source francophone, on y retrouve aussi ceux de certains anglophones tels Lévis, Carleton, Cabot, Dorchester et même ce cher Durham.

N'est-ce pas là un phénomène tout au moins curieux pour une ville qui a la réputation d'être réfractaire à tout ce qui vient de cette province francophone? Je m'interroge pour savoir ce qui a pu motiver les auteurs de cette dénomination; peut-être est-ce par goût d'exotisme ou bien parce que certains d'entre eux ressentaient de la nostalgie? Cela reste à découvrir, mais ce n'est pas important. Ce qui compte, c'est que ces noms sont inscrits et bien visibles. Ne sont-ils pas une preuve de la cohabitation des deux peuples fondateurs? Je souris en pensant qu'il y a peut-être des réformistes qui y résident. Ils doivent en rougir chaque fois qu'on demande leur adresse.

Pour visiter ce sympathique quartier, je vous propose de monter à bord de l'autobus no 13. Numéro qui lui a peut-être été atribué parce qu'il passe fréquemment une dizaine de pancartes du «Calgary Transit» sans faire le moindre arrêt par manque de client. Quoi de plus démoralisant pour un chauffeur d'autobus? Vous pourrez constater discrètement mes dires et peut-être en profiter pour aller promener vos talons dans le parc de même nom, ou mieux encore, de vous y allonger pour faire la lecture d'un livre d'histoire. Vous serez alors à même d'instruire certains résidants sur une page de leur histoire que plusieurs ont tendance à ignorer (volontairement).

La journée du Droit

par LOUISE HUARD-PEAKE
CALGARY - L'Association du Barreau canadien, l'Alberta Law Foundation et la Law Society of Alberta ont présenté à Calgary, la Journée du Droit à la Cour du Banc de la Reine et à la Cour d'appel de l'Alberta.

Pour la première fois, le comité organisateur de la Journée du Droit avait ajouté deux nouvelles activités en français: un procès fictif (tentative de meurtre) et une plaidoirie (tribunal-école).

La plaidoirie était basée sur une action pour dommages causés à l'environnement. Elle s'adressait aux étudiants de dixième, onzième et douxième années. Après avoir franchi les préliminaires et les demi-finales, les finalistes se sont présentés à la Cour du Banc de la Reine à dix heures samedi matin, devant un auditoire très réceptif.

suite en page 10

Les nouvelles du centre

par ANNETTE LABELLE
CALGARY - Le centre de l'Éducation permanente de Calgary tient à remercier la Société éducative de l'Alberta, régionale de Calgary, pour avoir choisi notre centre comme lieu d'enseignement de leurs cours.

Nous sommes fiers d'annoncer que les personnes suivantes se sont ajoutées au groupe de formateurs en alphabétisation: Hubert Bohémier et Georges Blary.

L'été approche avec tous ces grands projets en perspective. Tenez vos yeux ouverts pour les cours commençant à la fin août et début de septembre.

Espérons que vous passerez un bel été et que vous serez reposés et rafraîchis à l'automne. De nouvelles découvertes et de nouveaux défis vous attendent.

Notre bureau est ouvert jusqu'au 15 juin. Nous prendrons une pause durant l'été, pour vous revenir le 15 août. Entre-temps, si vous avez besoin de communiquer avec nous, vous pouvez laisser un message sur le répondeur. Notre numéro de téléphone: 297-4023.

Journée...

suite de la page 9

Tous les participants de Western Canada, Ste Mary's et de West Island College ont présenté un travail très bien préparé et basé sur une bonne recherche. Ce fut pour eux l'occasion de faire valoir leurs talents d'orateurs et de démontrer leur potentiel de futurs juristes. L'appui inconditionnel donné par les professeurs a aussi grandement contribué au succès de cette journée.

La première place pour la catégorie dixième année a été remportée par Kristina Pelletier de Ste Mary's.

Dans la catégorie onzième et douxième années, Kuldip Singh de West Island College a remporté la première place, Monica Chaudhurie de Western Canada la deuxième place et Kendall Harris de Ste Mary's, la troisième place.

Les Honorables juges monsieur Shannon, P.C.G. Power, A. Sulatycky, M. E. O'Leary, M. Porter, ont présidé la session et distribué des certificats à tous les participants.

Vers une heure quinze de l'après-midi a commencé le procès fictif basé sur une tentative de meurtre.

Monsieur le juge Allen Sulatychy a présidé le procès présenté par deux procureurs de la Couronne Shirley Jackson et Louise Huard-Peake et par Me André Ouellette, avocat de la Défense. Cinq témoins, en plus de la victime ont été interrogés dans cette affaire.

Cette activité fut un succès. Des éclats de rire des spectateurs ont souvent accompagné et entrecoupé les diverses étapes.

Le jury a été choisi parmi des étudiants de Western Canada, West Island College, William Aberhart ainsi que Madeleine d'Houet. Après avoir entendu tous les faits, le jury a prononcé un verdict de culpabilité de voies de faits causant des lésions corporelles.

Nous avons mentionné au tout début ceux qui ont parrainé ce projet. Il nous faut maintenant remercier ceux qui ont aidé à sa réalisation: Merci à tous les Honorables juges, à Me Cathy Major, présidente du comité de la Journée du Droit, section de Calgary, à Eliane Poirier-Rojas de la Cour du Banc de la Reine et à tous les directeurs des écoles qui ont encouragé leurs professeurs à participer.

Merci aux professeurs: Donald Barrette, Jean-Pierre Bernard et Monica Fawcett.

L'expérience, l'enthousiasme et le soutien de tous ces gens ont contribué au succès de cette journée. Nous vous disons à l'année prochaine.

Carrières et professions

OFFRE D'EMPLOI

AGENTS(ES) DE LIAISON

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC), organisme voué à la promotion des droits et intérêts de la communauté fransaskoise, est à la recherche de deux (2) personnes pour combler les postes suivants:
- Agent(e) de liaison Nord
- Agent(e) de liaison Sud

Leur défi:
- Mettre en oeuvre les projets du service de liaison de l'ACFC
- mener à terme les activités reliées aux priorités d'action de l'ACFC
- établir et maintenir de bons contacts avec les communautés fransaskoises
- appuyer techniquement les associations dans la réalisation de leurs activités
- établir des contacts avec les représentants(es) des différents organismes sensibles aux besoins de la communauté
- informer les diverses clientèles sur tous sujets d'importance reliés aux communautés.

Leurs champs de compétence:
- Expérience en animation
- connaissance de la communauté fransaskoise
- capacité dans l'analyse de besoins
- connaissance de la culture et de la dynamique bénévole
- disponibilité
- capacité de travail en groupe
- autonomie.

Salaire: à déterminer

Entrée en fonction: mi-août

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter:

Madame Hélène Gaudet
Coordonnatrice du service de liaison
Tél.: (306) 569-1912

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 26 juin 1991** à l'adresse suivante:

Directeur général de l'ACFC
2132 rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5



Agent(e) de développement industriel

42 761 $ - 60 578 $
Edmonton (Alberta)

Les personnes qui travaillent pour Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) se vouent à aider les entreprises albertaines à concurrencer efficacement les firmes étrangères sur les marchés domestiques et internationaux en indentifiant des marchés et des occasions d'affaires dans les domaines reliés à la technologie.

ISTC recherche présentement une personne en mesure de renforcer la compétitivité internationale dans les secteurs industriels de **la FORESTERIE** et de **L'ENVIRONNEMENT**. Vous devez être diplômé(e) d'une université ou d'un établissement post-secondaire reconnu avec une spécialisation en foresterie, en économie, en génie ou dans une discipline connexe. En outre, une expérience dans les activités de développement acquise au sein de l'industrie manufacturière ou du traitement est requise. De antécédents dans l'évaluation des propositions de projet seraient un atout. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Si vous répondez aux exigences du poste et désirez travailler dans un milieu stimulant, veuillez acheminer votre demande d'emploi, avant le **21 juin 1991**, en indiquant le numéro de référence ***61-1277-1(W8F)***, à Mme **Alexis Ford, Commission de la fonction publique, bureau 830, Canada Place, 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. (403) 495-6144.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
est à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) général(e)

(poste d'un an)

Fonctions: Relevant d'un comité externe, vous serez responsable de l'administration générale du bureau et du mécanisme de concertation entre le bureau provincial et les associations membres. Vous serez appelé(e) à représenter la Fédération auprès des instances décisionnelles et à collaborer à l'élaboration des dossiers prioritaires et de la planification provinciale.

Exigences: Avoir une parfaite connaissance du réseau des organismes francophones hors Québec, une bonne compréhension de la problématique de la francophonie terre-neuvienne et être parfaitement bilingue constituent des conditions d'éligibilité essentielles.

La personne choisie devra faire preuve d'une capacité d'analyse politique et être diplômée de préférence en sciences sociales ou en administration. Un diplôme d'études de 2e cycle constituerait un atout important.

Rémunération:
Selon l'échelle de salaire de la FFTNL. Avantages sociaux intéressants.

Date d'entrée en fonction et durée de l'emploi: du 3 septembre 1991 au 3 septembre 1992

Ceux et celles qui sont intéressés(es) à relever un défi intéressant sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le **28 juin 1991** à:

Mme Mireille Thomas, présidente
Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
265 rue Duckworth
St-Jean, Terre-Neuve, A1C 1G9



Coopérative St-Isidoe Ltée
St.Isidore Co-op Ltd

est à la recherche d'un(e)

Gérant(e)

La Coopérative St-Isidore Ltée est à la recherche d'un(e) gérant(e) pour son département d'épicerie, qui avait un volume de ventes de 570,000$ l'an dernier.

Rémunération: à négocier selon les qualifications
bénéfices marginaux intéressants

Date limite du concours: 28 juin 1991

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande d'emploi à:

La Coopérative St-Isidore Ltée
a/s Evans Lavoie
C.P. 1128
St-Isidore (Alberta)
T0H 3B0

Pour de plus amples renseignements, **composer le 624-3121**

Golf Par Excellence



Tournoi de golf Millwoods
31 mai 1991

REMERCIEMENTS

LISTE DES COMMANDITAIRES

Grove Pontiac Buick GMC Ltd
Eastgate Mechanical Ltd
Ascott Travel
Apco Insurance
Academy Insurance and Estate Planning
Ramada Renaissance Hotel
Henry Singer
Capital City Savings
Andrès Wines
Bic Inc.
Mayfield Inn
West Edmonton Mall
Franchise and Co.
Sears
Ernie's Steak Pit
Barry T's
Mario's on Whyte
Nelaine Advertising
LeJuke Box - André Roy
Grove Rentals & Leasing
Cat Electric Ltd
Bernard D. Lavallée, Qc
Carr & Company
Koch Lincoln Mercury Sales Ltd
Harcourt - Matthews Associates Ltd
Robert Cyr Designer and Taylor
Columbia Awards
Tootsie's
Edmonton Space and Science Centre
Shoppers Drug Mart
Fantasyland Hotel
Renoir Sparkling Spring Water
K-Mart Canada Limited
Woolco
Globetrotter Travel
Labatt's Brewery
DGI Computing - Guy Pierre Gravel
Jasper Inn Motor Lodge
Air Canada
Durocher Simpson, avocats et notaires
Giron Consultant Ltée
Convention Inn - Top of the Inn
Polo Ralph Lauren
Office national du film
Société Radio-Canada
Bonnie Doon Bowling Lanes
The Coast Terrace Inn
Between Friends
Chez Claude Restaurant
Cineplex Odeon
930 CJCA
Gateway Cinemas
Ronald Mc Donald
Inland Advertising and Promotions Ltd
Forintek Canada Corp - Denis Gagné
Louis Perrin - photographe

• Écoles françaises

Nos écoles s'agrandissent!

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Le 28 mai dernier, Jim Dinning, ministre de l'Education annonçait avoir approuvé des projets, allant de la mise en disposition de classes préfabriquées à la construction d'un nouvel établissement, pour des écoles sous la juridiction de neuf commissions scolaires.

"Notre plan d' action, qui s'étale sur cinq ans nous permet de prendre une approche flexible, de façon à répondre aux changements constants des besoins, a confié le ministre de l'éducation. Ces projets auxquels nous venons de nous commettre sont absolument essentiels pour ces neuf commissions scolaires. Certains projets prévus pour l'année 1991 ont dû être annulés ou reportés, c'est pourquoi il nous est possible aujourd'hui d'approuver ces nouveaux travaux."

"De fait, a repris le ministre, grâce à notre plan d' actions flexible, il nous est possible de substituer ces projets déjà approuvés qui ne peuvent avoir lieu pour d'autres."

Puisqu'il ne s'agit là que d'un ajustement à la liste des projets annoncée en octobre 1990, les dépenses totales de cette première année demeurent à 140 millions de dollars.

Parmi les neuf commissions scolaires touchées par la décision du ministère, deux concernent directement des écoles françaises. Il s'agit de l'école du Sommet de Saint-Paul et de l'école Héritage de Saint-Isidore, respectivement sous la tutelle du Conseil scolaire de Saint-Paul no 2228 et du Conseil scolaire de Saint-Isidore no 5054.


Hubert Landry

Lorsque Le Franco a essayé d'obtenir les détails du projet auprès de l'école en cause, M. Hubert Landry, administrateur de l'école du Sommet, a paru tout à fait étonné et a avoué n'être au courant de rien: "Ah, vous me l"apprenez. Je n'ai entendu parler de rien...mais si c'est vrai, je suis bien content."

Et bien, réjouissez-vous, monsieur Landry, le Conseil scolaire de Saint-Paul a confirmé le projet: "Effectivement, nous avons reçu une réponse positive du ministère quant à notre demande de réorganisation de l"école, a confié M. Boulet, surintendant. Nous allons pouvoir transformer un entrepôt en salle de classe, une salle de jeu en bibliothèque, et nous allons également bénéficier de quatre portatives."

Et M. Boulet de continuer: "Nous sommes encore en négociation pour d"autres rénovations, mais je voudrais donner crédit au ministère parce qu'ils ont vraiment agit rapidement et efficacement: nous n'avons fait notre demande sérieusement qu'en février, alors..."

Le Conseil scolaire de Saint-Isidore aussi reconnait que les choses ont été vite, puisqu'il n'a fait sa demande qu'au mois de mars dernier.

L'école Héritage, elle, s'est vue accorder également quatre portatives, dont deux seront

suite en page 12

Les sous-produits de la fraise

«Aide-toi et le ciel t'aidera», dit le proverbe. Des producteurs agricoles comme les Québécois Raymond Boudreault et Germaine Laverdière réussissent à s'adapter à l'évolution rapide du monde agricole grâce à une bonne gestion et à une bonne planification.

Sous la raison sociale «La Fraisonnée», le couple met en marché une variété de produits à base de fraises, tels des confitures, des tartes et des shortcakes, ainsi que du lait glacé, du punch et des «popsicles» aux fraises. Le projet de trois ans, financé à parts égales par Agriculture Canada et par les deux producteurs, en est à sa deuxième année.

«Le ministère nous a aidés à concrétiser notre intention de passer de la production primaire à la transformation sur place de notre récolte», explique M. Boudreault, qui cultive avec sa collaboratrice une variété de produits maraîchers et de petits fruits dans la région de La Sarre, en Abitibi. «Mais ce projet n'est qu'un élément dans un plan à long terme d'expansion de notre entreprise et de fabrication à la ferme de produits à valeur ajoutée».

Voulant diversifier leurs opérations, M. Boudreault et Mme Laverdière ont décidé d'examiner tous les aspects de la question avant de prendre une décision.

Ils ont découvert que leurs terres bénéficiaient d'un microclimat favorable à la production des petits fruits. Située sur une péninsule qui s'avance dans le lac Abitibi, l'exploitation profite d'une saison de végétation plus longue grâce à l'influence des eaux du lac, qui modèrent les écarts de température du printemps et de l'automne dangereux pour la survie des plants.

Ils ont donc décidé de se lancer dans la production de fraises et d'autres petits fruits, tels les framboises, les mûres, les gadelles et les groseilles, destinée surtout à l'auto-cueillette.

Profitant des derniers progrès en technologie agricole, ils ont introduit la culture sous paillis de plastique, où l'eau d'irrigation transporte les engrais nécessaires à leurs cultures de baies et de légumes.

Ces techniques leur ont permis de hâter les semis, d'augmenter les rendements et de diminuer les frais d'engrais et de pesticides.

«Une fois cette production établie, déclare M. Boudreault, nous nous sommes dit que ce serait encore mieux si on pouvait transformer nos fraises sur place et écouler les produits sur le marché local».

Une étude de marché ayant donné de bons résultats, monsieur Boudreault s'est ensuite adressé au fédéral et à la province pour obtenir de l'aide financière et technique.

«Le projet des deux horticulteurs cadrait bien avec les objectifs du Programme d'essai et d'expérimentation en agroalimentaire», affirme Joanne Trépanier, agent de projet de la Direction générale du développement agro-alimentaire d'Agriculture Canada à Rouyn-Noranda. «Leurs plans d'expansion tenaient compte des besoins de l'entreprise tant au niveau technique qu'économique».

Les ventes de l'été dernier ont bien fonctionné pour La Fraisonnée, qui a ouvert un comptoir sur la ferme pour desservir les gens de la région et les touristes.

suite en page 13

Écoles...

suite de la page 11

utilisées en bibliothèques. Le Conseil scolaire avait également fait la demande de fonds pour certaines rénovations, telles que l'électricité par exemple. Aucune décision ne semble avoir été prise à ce sujet.

Malheureusement, à l'heure de parution du journal, il n'a pas été possible d'obtenir les réactions de madame Linda Arsenault, directrice de l'école Héritage.

Dans ces deux cas, la raisons pour laquelle un agrandissement est nécessaire, c'est définitivement le nombre grandissant des élèves. En effet, l'école du Sommet passe de 87 élèves cette année, à 116 l'an prochain. Elle va par ailleurs devoir ajouter une 1ère et une 7e année. A Saint-Isidore, c'est une classe de 12e année qui va être créée, et ces bâtiments étaient vraiment nécessaires pour faciliter l'enseignement du secondaire.

Les décisions définitives quant aux projets prévus pour 1992 seront rendues publiques à l'automne prochain.

Fraise...

suite de la page 12

Cet été, les deux producteurs vendront leurs produits de la fraise ainsi que le reste de leur production de fruits et de légumes directement au public de La Sarre. Ils ont pris l'initiative de créer un marché à ciel ouvert, le premier de la ville. Déjà, d'autres producteurs maraîchers de la région ont manifesté leur intérêt à y participer.

«D'ici trois ans, estime monsieur Boudreault, nous espérons être en mesure de fournir les détaillants alimentaires de la région en produits dérivés de la fraise à des prix compétitifs. En congelant les surplus de notre production annuelle, nous devrions être en mesure de leur proposer notre production durant toute l'année».

Assemblée annuelle de la STC

Bonjour, la Société de théâtre de Calgary vous souhaite un bon été, mais avant que vous nous quittiez pour les vacances, la Société de théâtre aurait quelques petits communiqués à vous transmettre.

N'oubliez pas la réunion annuelle de la Société de théâtre de Calgary, le 29 juin à 15h au local de la Société au 1916 porte 10, 30e Avenue Nord-Est.

Après la réunion, vous êtes invités à vous joindre à nous pour un souper «Chez Jacques» au prix de 20 $ par personne, n'incluant pas la boisson. Venez en grand nombre!

La Société de théâtre de Calgary est heureuse de vous présenter deux nouveaux metteurs en scène qui se partageront la

suite en page 14

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Cartes d'affaires

Assemblée..

suite de la page 13

saison théâtrale avec notre «vieux» metteur en scène Gérard Guénette. Il s'agit de Guylaine Normandin et de Marc Moquin. Guylaine est une comédienne montréalaise que vous avez sûrement vue toutes les semaines dans les séries «Des dames de coeur» et «Un signe de feu» où elle jouait le rôle de la fille d'Andrée Boucher (Évelyne). Elle a aussi plusieurs productions à son actif. Marc est professeur à l'école William Aberhart et s'intéresse depuis de nombreuses années au théâtre scolaire. Ce sera pour lui sa première expérience avec des adultes et de plus sa première mise en scène en français. Nous leur souhaitons la bienvenue et toutes les meilleures chances du monde à la STC.

La Société de théâtre de Calgary prépare de grands projets pour l'automne: un tournoi inter-provincial de l'Ouest en improvisation sous la présidence de Robert Gravel, fondateur de l'Impro à Montréal, la fondation d'une école professionnelle de théâtre en français à Calgary, une vraie école axée sur l'interprétation théâtrale et qui pourrait préparer nos jeunes et moins jeunes au jeu professionnel, et le lancement du concours annuel de textes dramatiques de la STC. De telles entreprises vont nous demander beaucoup de travail, d'efforts, et des bénévoles qui croient à la propagation du français à Calgary.

La saison prochaine la STC fera un effort particulier pour les jeunes et les tout jeunes. Elle réinvitera les troupes manitobaines et fransaskoises qui nous ont visités cette année et la STC mettra sur pied un spectacle maison adapté aux jeunes des écoles.

Les dates et catégories du concours de textes dramatiques seront divulguées lors de la réunion annuelle le 29 juin à 15h.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 15 au 21 juin 1991

Samedi
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h10 Outremar
- 17h30 Le Baseball Labatt des Expos: Atlanta à Montréal
- 20h00 Visions d'ici
- 21h00 Samedi P.M.
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h20 Les nouvelles du sport
- 22h40 Télé-sélection: Cousin, cou - sine

Dimanche
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h05 Les chemins de la guerre
- 19:00 Juste pour rire
- 20:00 Les Beaux Dimanches:La révolution française
- 21:45 Les Beaux Dimanches: Cirque domestique
- 22h20 Le Téléjournal
- 22h40 Les nouvelles du sport
- 23h00 La politique fédérale
- 23h10 Ciné-club: César

Lundi
- 17h00 Alice au pays des merveilles
- 17h30 Bêtes, pas bêtes
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 Des jardins d'aujourd'hui
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La météo
- 21h00 L'Île
- 22h00 Les francofolies: Jean Leloup
- 23h00 L'heure G
- 00h00 Rencontres

Mardi
- 17h00 Alice au pays des merveilles
- 17h30 Bêtes pas bêtes
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 Bouffée de santé
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Festival haute tension: Duel
- 23h00 L'heure G
- 24h00 Rencontres

Mercredi
- 17h00 CE SOIR
- 17h30 Le baseball Labatt des Expos: Huston à Montréal
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Aujourd'hui en France
- 21h30 L'avocat du diable
- 22h00 L'heure G
- 23h00 Rencontres

Jeudi
- 17h00 Alice au pays des merveilles
- 17h30 Bêtes, pas bêtes
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 Comment ça va?
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Les grands films: Les muppets attaquent Broadway
- 23h00 L'heure G
- 24h00 Cinéma: L'usure du temps

Vendredi
- 17h00 CE SOIR
- 17h30 Le Baseball Labatt des Expos: Montréal à Cincinnati
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Aujourd'hui en France
- 21h30 L'avocat du diable
- 22h00 L'heure G
- 23h00 Cinéma Micki et Maude

L'EUROTÉLÉ

TV5

Semaine du 15 au 21 juin 1991

Samedi
- 17h00 Journal télé visé de la S.S.R.
- 17h30 Thalassa
- 18h30 L'euroflash
- 18h33 Sacré soirée
- 20h10 Destination Le monde
- 21h05 Livres parcours
- 21h35 Journal télé visé de A2
- 22h20 Sacrée soirée
- 00h00 Destination le monde
- 00h35 Radio France internationale

Dimanche
- 17:00 Journal télé visé de la R.T.B.F.
- 17h30 7 sur 7
- 18h30 L'euroflash
- 18h33 Caractères
- 19h55 Faut pas rêver
- 20h50 Master class
- 21h35 Journal télé-visé de A2
- 22h20 Caractères
- 23h45 Faut pas rêver
- 00h40 Radio France internationale

Lundi
- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Téléobjectif
- 18h30 L'euroflash
- 18h33 On m'appelle Émilie
- 20h30 Viva
- 21h30 Journal télévisé de A2
- 22h15 On m'appelle Émilie
- 00h10 Viva
- 00h55 Radio France internationale

Mardi
- 17h00 Journal télé visé de FR3
- 17h30 Envoyé spécial
- 18h30 L'euroflash
- 18h33 Tous à la une
- 20h05 Ciel, mon mardi!
- 22h10 Journal télé visé de A2
- 22h55 Tous à la une
- 00h30 Radio France internationale

Mercredi
- 17h00 Journal télé visé de FR3
- 17h30 Temps présent
- 18h30 L'euroflash
- 18h33 Un médecin des lumières
- 20h00 Les aventures de la liberté
- 21h00 Un portrait du Conservatoire royal de musique de Bruxelles
- 21h40 Journal télé visé de A2
- 22h25 Un médecin des lumières
- 23h55 Les aventures de la liberté
- 00h55 Radio France internationale

Jeudi
- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Santé à la une
- 18h45 L'euroflash
- 18h50 Bouillon de culture
- 20h20 André Gertler
- 21h15 Livres propos
- 21h50 Journal télévisé de A2
- 22h35 Bouillon de culture
- 00h05 André Gertler
- 01h00 Radio France internationale

Vendredi
- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Une heure pour L'Europe
- 18h30 L'euroflash
- 18h33 Téléobjectif
- 19h30 Concert S.O.S. racisme
- 20h30 Viva
- 21h30 Journal télévisé de A2
- 22h15 Téléobjectif
- 23h10 Concert S.O.S. racisme
- 00h10 Chopin
- 01h05 Radio France internationale

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Dieudonné Tellier et son épouse, Isabella Daly se sont établis à Morinville avec leur jeune famille en 1891. Leurs descendants invitent toutes les familles Tellier et allié(es) à un rassemblement les 12, 13 et 14 juillet 1991 au Centre récréatif de Morinville. Pour plus de renseignements: Mathias Tellier 466-8012 ou Dolorès Cadrin au 469-9536. 5/7

Comment prévenir la violence familiale? Rencontre d'information le mercredi du 10 juillet au 28 août de 19h à 21h au Centre Mill Creek, 9119 - 82 Avenue #300. Info: 428-2625. 30/8

À tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à une école francophone (maternelle à la 6e année) dans Millwoods pour septembre 1992, communiquez avec la FFPA au 468-6934. 5/7

Les rencontres du groupe Entre-femmes auront lieu dans divers parcs de la ville, pour profiter de l'été, le mercredi avant-midi vers 10h. Apportez votre dîner, c'est gratuit. Info: Nicole Walczak au 461-0609. 30/8

La pré-maternelle Bobino/Bobinette accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1991-92. Pour inscrire vos enfants de 3 ou 4 ans, ou pour obtenir plus d'informations, adressez-vous à Francyne au 436-8207 ou Hélène au 444-7267. 30/8

Le Centre d'expérience préscolaire est ouvert tout l'été pour les enfants de 2 ans 1/2 à 8 ans, à la journée, à la semaine ou au mois, un dîner chaud sera servi chaque jour. Pour plus d'informations, Ginette Allaire 465-7651 30-08

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La pré-maternelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

Le coin des lutins accepte présentement les inscriptions à la pré-maternelle pour l'année scolaire 1991-1992. Veuillez inscrire votre enfant au F.C.S.S. (Family and Community Support Services) au 4917-49 Avenue (ancienne librairie municipale). Pour de plus amples renseignements, communiquer avec F.C.S.S. au 826-2120. 28-06

CALGARY

La société Pomme de Reinette recherche des personnes intéressées à travailler comme gardien/gardienne de jour dans un réseau de garde en milieu familial. Pour plus amples renseignements, téléphonez à Lorraine au 286-1432 entre les 14 et 28 juin.

À ne pas manquer la réunion d'information publique sur le Centre scolaire communautaire de Calgary. Cette soirée a lieu au gymnase de l'école Sainte-Anne à 19h30. Pour plus d'informations, appeler Liette au 250-2105. 21/6

JASPER

Feu de la St-Jean-Baptiste le 24 juin au Jasper Place Air Field. Pour plus de renseignements veuillez vous adresser à Gaëtan Pelletier au 852-3262. 28/6

RIVIÈRE-LA-PAIX

Le Club du Bon Temps de St-Isidore, activités sociales tous les samedis Léopold Bergeron: 624-8283.

Chevaliers de Colomb, Conseil de Grouard no. 3025, réunion mensuelle le 2e mercredi de chaque mois. Pour info: Gérard Nicolet au 837-2461.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Appartement à partager, Whyte et 99e Rue, services publics non-inclus 255 $/mois, cour en arrière, ensoleillé. Info: 433-4278. 21/6

La pré-maternelle Bobino/Bobinette recherche un(e) assistant(e) à l'éducatrice à temps partiel (2 matinée par semaine) pour septembre 1991. Info: Hélène au 444-7267. 21/6

Bungalow à vendre, 2 rues de l'école française «St.Joan», 3+1 chambres, sous-sol fini, garage double chauffé, aspirateur central. Info: 465-6125. 21/6

Deux fois par semaine, j'aurais besoin d'une gardienne pour mes deux chérubins. Maison accueillante, situé près du W.E.M.. Appelez Louise au 444-3984 28-6

"Vente de Garage" les 15 et 16 juin (samedi et dimanche), de 9h00 à 21h00 au 17607, 61 Avenue. Bonne occasion pour se procurer des jouets, livres, meubles, etc. à bon prix. 21-6

Professionnels

COMBIEN COÛTE LE BILINGUISME?

250 millions $ sont versés aux provinces pour les programmes d'enseignement des langues secondes. 314 millions $ servent au fonctionnement bilingue de la machine gouvernementale (traduction, formation linguistique des employés, etc.)

Sur 100 $ dépensés pour les services du gouvernement fédéral, trente sous sont versés au bilinguisme (0,3%). L'administration de la TPS coûte 7 $.

FAUT-IL ÊTRE FRANCOPHONE OU BILINGUE POUR ENTRER DANS LA FONCTION PUBLIQUE?

402 personnes occupent des postes bilingues en Alberta alors qu'il y a 13 132 employés dans la fonction publique fédérale en Alberta. Cela représente 3,1% des fonctionnaires. Ces postes sont occupés à 60% par des anglophones bilingues. Il est donc clair qu'il n'est pas nécessaire d'être francophone pour entrer dans la fonction publique.

LA LOI DES LANGUES OFFICIELLES M'OBLIGE-T-ELLE À APPRENDRE LE FRANÇAIS?

Non. Elle demande que des services soient disponibles en français là où le nombre le justifie ou si la vocation du bureau l'exige. Elle fait du français et de l'anglais les deux langues officielles de communication avec l'État.

LA FONCTION PUBLIQUE EST-ELLE CONTRÔLÉE PAR LES FRANCOPHONES?

Les francophones occupent 22% des emplois de haut fonctionnaires contre 78% aux anglophones.

FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE À JASPER

Feu de la Saint-Jean-Baptiste
le 24 juin au Jasper Air Field à 19h00

Animation, musiciens. Artiste invité: **Yves Mercier**

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à **Gaétan Pelletier au 852-3262.**

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

ATTENTION, FRANCO-ALBERTAINS

L'ACFA vient de mettre sur pied un comité chargé de trouver certains membres de la communauté francophone ou certains organismes ou groupes, qui, par leur action ou leur contribution présente ou passée, se sont fait valoir dans leurs milieux respectifs.

Le but de ce comité est d'honorer ces personnes au cours des réunions du Rond-Point, chaque année. Selon le résultat des votes, de trois à cinq personnes, groupes ou organismes, seront honorés.

Sont admissibles: Tous les francophones de l'Alberta, qui ont contribué à faire avancer la cause des francophones de la province **dans leur milieu, d'une façon bénévole et remarquable.** Cela peut être une personne, un groupe, ou un organisme.

Ce prix portera le nom de «Prix d'Excellence de l'ACFA»

Le choix des candidats

Ce choix se fera au moyen de recommandations par les membres de la francophonie. Chaque personne, groupe ou organisme a le droit de nommer quelqu'un. Le bulletin de vote ci-inclus, vous permettre de faire cette nomination.

Le comité se chargera de compiler les bulletins et de faire une recherche, s'il y a lieu, pour trouver les personnes les plus méritantes pour l'année en cours.

Chaque année certains prix seront octroyés au Rond-Point. (De 3 à 5 prix).

La liste suivante donne un aperçu des domaines dans lesquels ces personnes, groupes ou organismes ont mérité une récompense soit par leur compétence, leur bénévolat, etc.

1. Réalisation artistique ou culturelle
2. Éducation
3. Économie
4. Politique
5. Jeunesse
6. Littérature, histoire, musique
7. Recherche scientifique
8. Bénévolat
9. Développement communautaire

L'ACFA a déjà établi un prix de «visibilité» connu sous le nom de Prix Eugène Trottier. Si la personne, le groupe ou l'organisme que vous choisissez dépassent les bornes de votre milieu par leur compétence et leur action, et se sont fait connaître comme Franco-Albertains à l'échelle provinciale ou nationale, vous pouvez les nommer pour le Prix Eugène Trottier.

Nom de la personne proposée ____________________

Adresse ____________________

Nom de la personne qui propose ____________________

Adresse ____________________

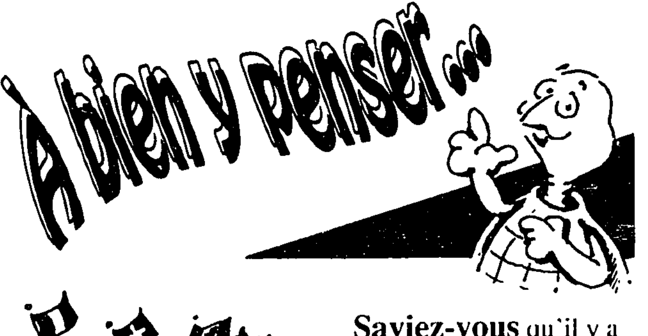
Dans quel domaine ____________________

Raison du choix ____________________

____

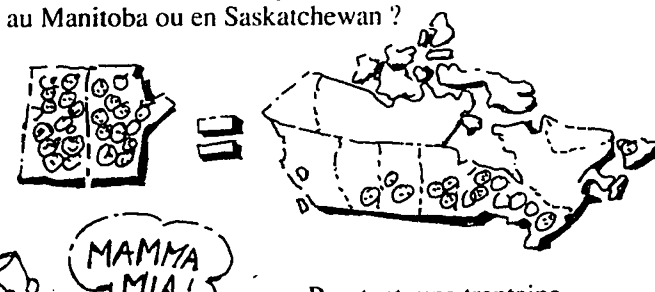
Date limite d'entrée des noms: le 31 août 1991.

Envoyer votre bulletin de vote au **Comité des Prix,** ACFA provinciale, Centre 82, 200, 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2.





Saviez-vous qu'il y a plus de francophones au Canada qu'en Belgique et en Suisse réunies ? Et qu'il y a presque autant de francophones qui vivent hors du Québec qu'il n'y a de gens qui habitent au Manitoba ou en Saskatchewan ?



Pourtant, une trentaine d'anglophones dans l'Ouest canadien n'ont pas apprécié que des personnages dans une publicité télévisée pour la boisson gazeuse Seven-Up parlent quelques mots de français, sous-titrés en anglais. Dans la version québécoise de cette annonce, une comédienne en chair et en os et un personnage de bande dessinée, Fido Dido, conversaient en italien alors que les sous-titres étaient en français.

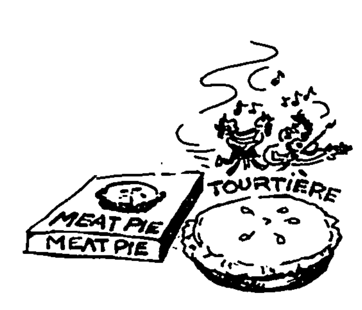
Suite à ces réactions, l'annonceur a choisi d'adopter l'italien avec sous-titrage dans la langue officielle respective pour les deux pub. Mamma mia !

Susceptibles, dites-vous... et les Irlandais alors ? La compagnie Loblaws a trouvé des débouchés importants pour ses produits « verts » en Irlande. Les produits qu'elle y vend portent les étiquettes d'origine qui doivent selon la loi canadienne être bilingues. Un des représentants de la compagnie n'était pas peu fier de confier au journal *The Financial Post* de Toronto : « Nous sommes très heureux que personne ne se soit plaint à propos des emballages. Par exemple, celui de notre papier de toilette préconise de protéger les forêts canadiennes. Personne n'a appelé à ce sujet ni, d'ailleurs, à propos du français... »

Bilingue, c'est « bcbg » !



L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Derek Burney, a fait remarquer dans un discours qu'il a présenté devant le prestigieux *Empire Club* de Toronto que l'étiquetage bilingue imposé au Canada donnait une note de distinction aux produits canadiens vendus aux États-Unis. Il citait à cet égard une étude qui avait paru dans le *Woman's Wear Daily*.



« Le bilinguisme est une contrainte importante » écrivait le magazine *L'Actualité* dans un article sur le marketing, « non seulement faut-il des noms passe-partout pour créer des noms de marques, mais on doit tenir compte des différences de perception. » Pour les produits alimentaires, en particulier, les habitudes et les attentes différeraient d'une culture à l'autre : les francophones aimant un nom plus poétique, les anglophones un nom plus fonctionnel.

Pepsi l'a compris. Alain Giguère de la maison Crop est catégorique : «Même si les habitudes de consommation se ressemblent de plus en plus, il faut absolument parler la langue et offrir des références culturelles exactes si on veut faire vibrer les cordes sensibles dans les marchés que l'on sert ». Et à plus forte raison, délier les cordons de la bourse. Pour sa publicité au Québec, Pepsi a donc délaissé Michael Jackson pour un vedette bien québécoise : Claude Meunier de Ding et Dong.



Somme toute, n'y a-t-il pas plus de francophones au Québec qu'il n'y en a en Belgique et en Suisse ensemble ?

***À bien y penser* est préparé par le Commissariat aux langues officielles, Ottawa K1A 0T8.**

NOTRE ÉCOLE



L'ÉCOLE FRANCOPHONE

Plusieurs communautés en Alberta ont des écoles francophones. Plusieurs autres, comme à Plamondon, Lethbridge, Grande Prairie, Red Deer, Bonnyville, Medley, etc., ont déjà initié les démarches pour en établir une.

Nous vous présentons aujourd'hui, avec fierté, l'École Citadelle de Legal. Son histoire n'est-elle pas un peu similaire à celle des autres écoles francophones?



Supplément à l'édition du FRANCO du 14 juin 1991

MOT DE NOTRE DIRECTEUR



Bonjour,
C'est en septembre 1990 que l'Ecole Citadelle ouvrait ses portes. Dès le début, tous, parents, élèves et personnel de l'école se sont réunis dans un bel esprit de coopération et de respect mutuel afin d'oeuvrer ensemble à l'épanouissement du jeune francophone. Grâce à cette attitude positive, nous avons déjà fait de grands pas vers cet objectif. Aujourd'hui, je crie bravo à toutes ces personnes pour le magnifique travail qu'elles ont su accomplir depuis la rentrée scolaire en septembre 90. Ensemble nous allons continuer de grandir, ça c'est certain.

Raymond Tremblay, directeur

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS



Chers amis,
Avec les membres de l'association des parents pour l'éducation française, je désire remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de l'école Citadelle. Leur appui fut très apprécié. Cette école va donner à nos enfants un héritage qui fera le bonheur et la fierté des générations à venir. L'école va permettre à la communauté francophone de transmettre non seulement la langue française mais aussi les valeurs propres à la culture francophone.
L'école Citadelle est dotée d'une excellente administration, d'un personnel dont le dévouement est sans borne et d'un groupe d'étudiants qui en font l'honneur et la fierté. Les parents, les grand-parents et les amis apportent un soutien qui lui permette de croître et d'atteindre son plein potentiel. Au nom du comité de parents, je souhaite longue vie à l'école Citadelle.

Elizabeth St.Onge, présidente

CRITÈRES POUR L'ÉCOLE FRANCOPHONE

CRITERIA FOR FRANCOPHONE SCHOOLS

Mes deux parents ont parlé le français avant l'anglais.

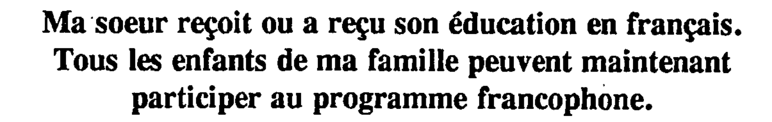


Un de mes deux parents a parlé le français avant l'anglais.



Un de mes parents a fait des études primaires en français.

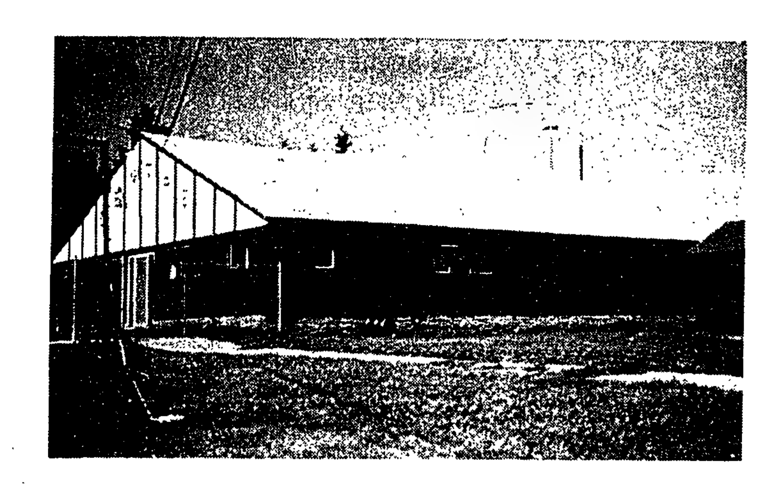



Ma soeur reçoit ou a reçu son éducation en français. Tous les enfants de ma famille peuvent maintenant participer au programme francophone.



Les droits ci-haut s'appliquent aussi aux anglophones du Québec. Au Québec, les anglophones ont la gestion de leurs écoles.

CONSTRUCTION ET ARRIVÉE DES ÉLÈVES



Début juillet 1990

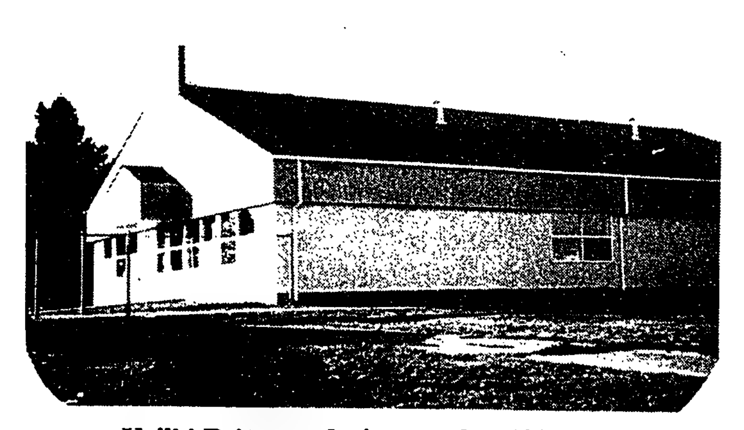


Les contracteurs
Maurice Charrois et Robert Chauvet
à la mi-juillet



Construction au début d'août 1990





Voilà! Prêt pour le 4 septembre 1990!

Arrivée des élèves

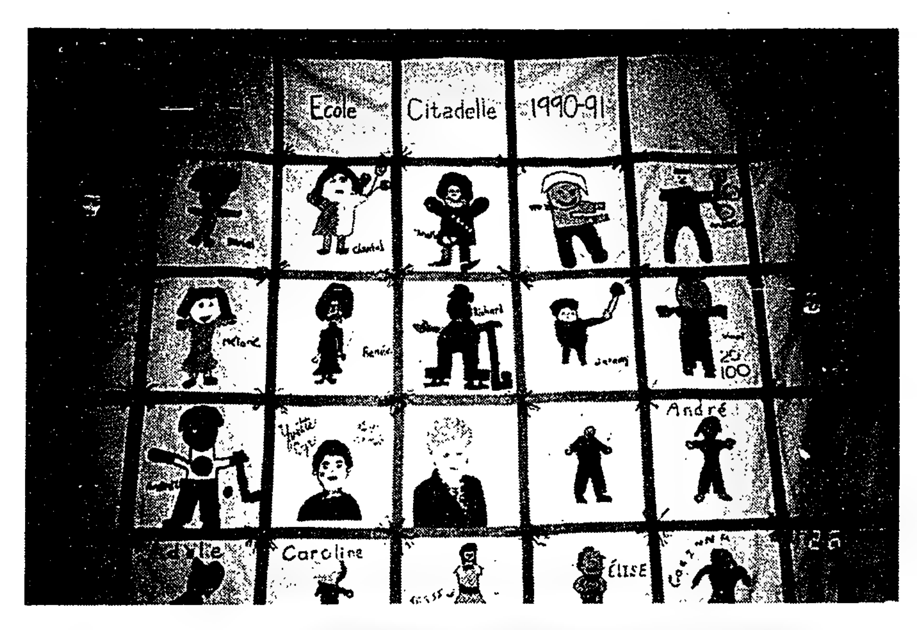
OUVERTURE OFFICIELLE



L'abbé Roger Sicotte bénit l'école.

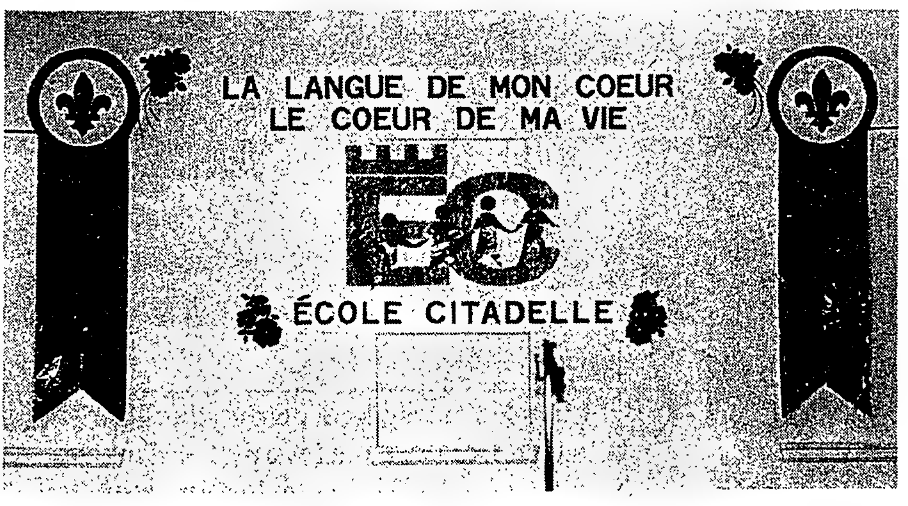


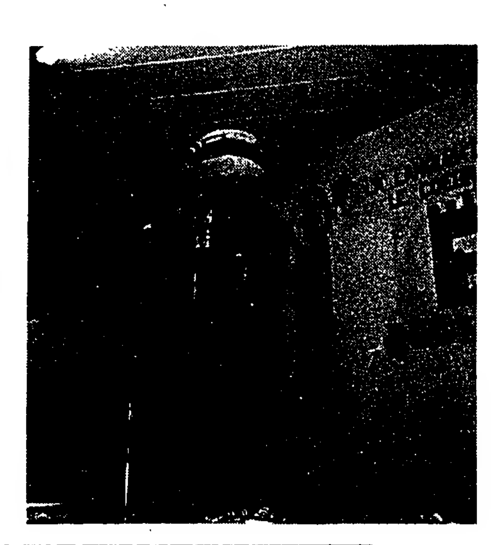
Coupe du ruban



La courte-pointe
des élèves de l'École Citadelle


Jacques Chauvin chante
les Blues des Hamburgers





Bâtir et opérer l'école n'a pas causé d'augmentation des taxes.

VOYAGES ET VISITES



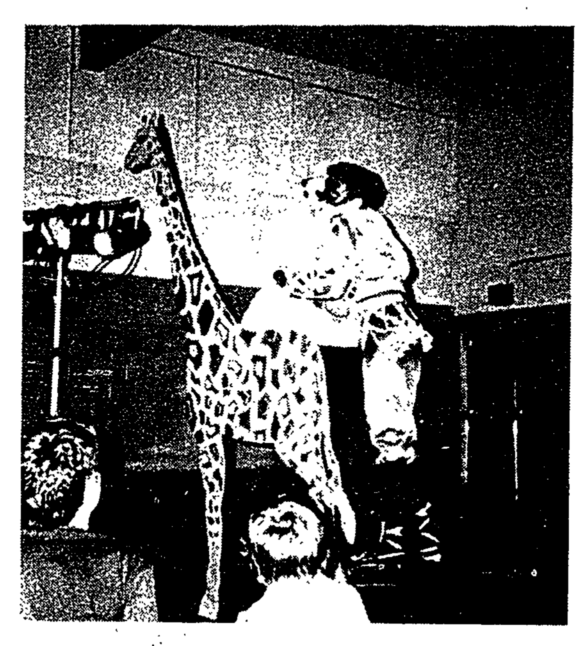
Les élèves de 1ère et 2ième
avec les élèves de l'école Maurice Lavallée



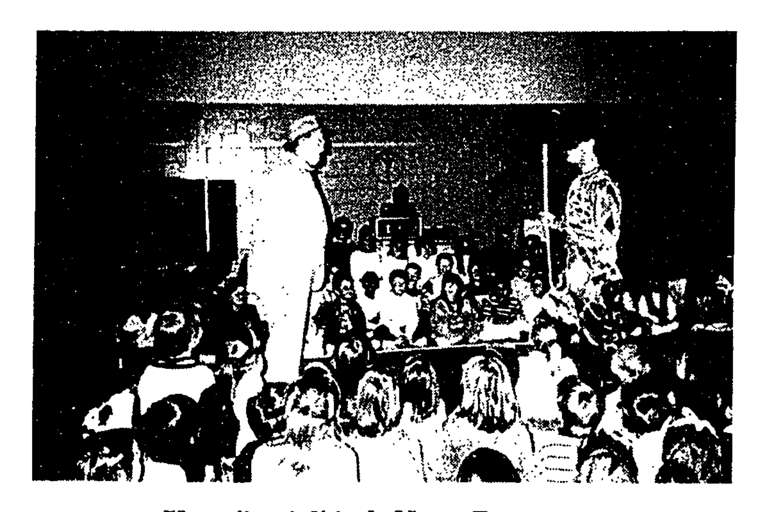
M. Raymond Tremblay parle aux élèves



Les élèves de 3ième et 4ième
avec les élèves de l'école Maurice Lavallée



Safari?



Une pièce à l'école Notre-Dame

L'École francophone permet d'utiliser
la langue française plus souvent et dans des
contextes plus variés que toute autre situation
d'apprentissage linguistique.

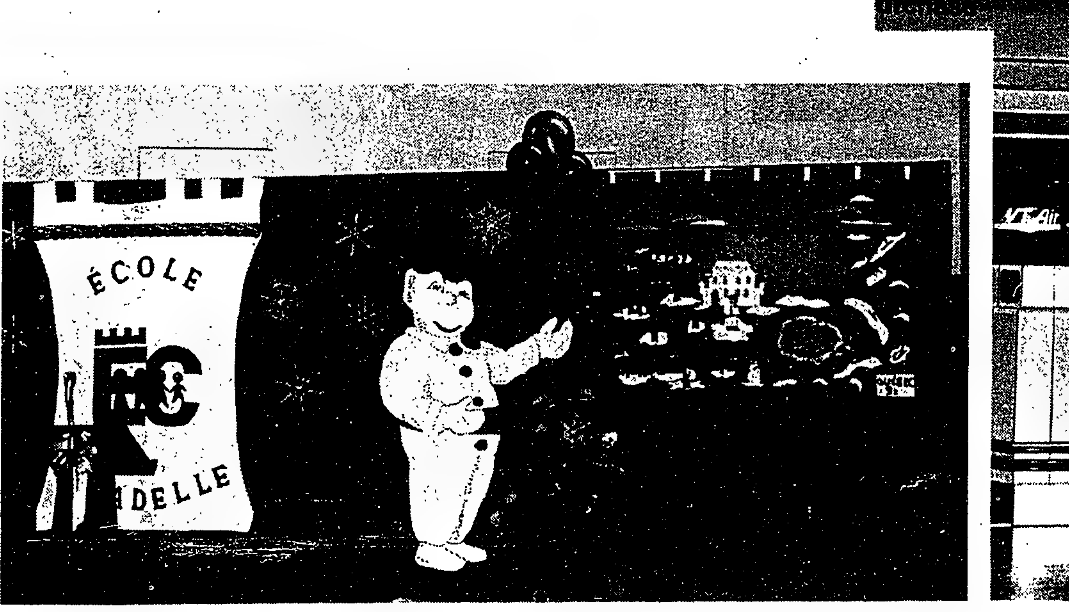
ÉCHANGE LEGAL-QUÉBEC



Cabane à sucre



Le groupe d'échange



Bannière de l'échange



On est prêt!

Apprendre le français, c'est comme le hockey: plus on pratique, meilleur on devient!

ENSEMBLE





Eva Théberge, Lucille Bergevin et Dorothy deChamplain lors de la Sainte-Catherine



La secrétaire et un élève



Dîner parents-élèves

À l'École Citadelle, tout le monde participe: les grands parents, les parents, les élèves et les professeurs.

ACTIVITÉS DIVERSES



Le coin de lecture



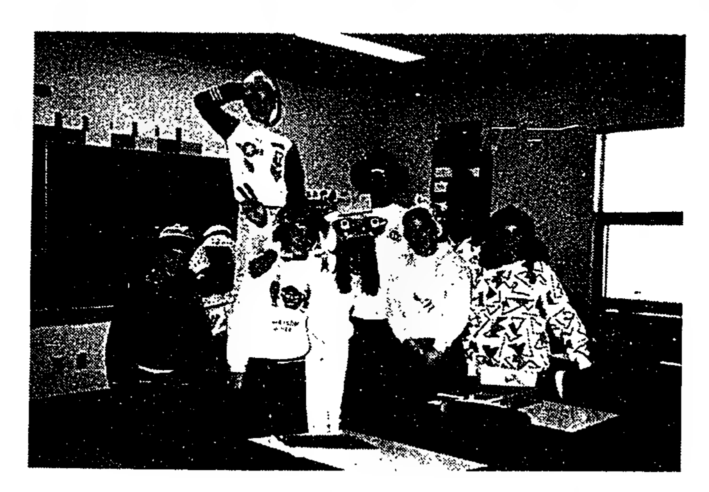
Une excursion d'hiver



Bonne Fête, Daniel!



Les arts



Parade de chapeaux



Halloween

L'école francophone veut développer une fierté linguistique et culturelle chez l'élève.

NOS AMIS DU PROGRAMME ANGLOPHONE ET D'IMMERSION



Les élèves de l'école Citadelle assistent à une pièce de théâtre présentée à l'école de Legal.

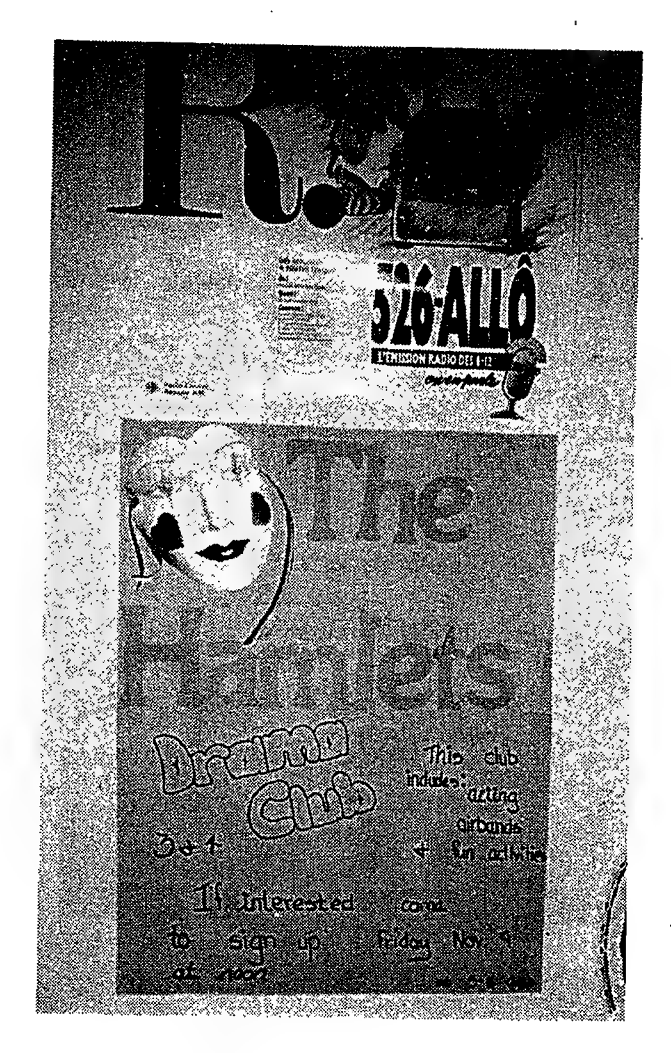
L'immersion est un programme pour les anglophones. Il a pour objectif un apprentissage fonctionnel du français et une maîtrise de l'anglais.

Le programme francophone est pour les francophones. Il a pour objectif la maîtrise du français et de l'anglais. Le programme englobe également l'élément culturel.

Sincères remerciements aux personnes suivantes impliquées de près ou de loin à l'élaboration de ce document:

M. Ernest Chauvet
M. Raymond Tremblay
L'abbé Roger Sicotte
Mme Manon Cloutier-Bastien
Mme Gaétane Champagne
Mme Claire Chauvet
Les élèves de l'École Citadelle
Mme Hélène Sabourin
Mme Karen de Champlain
Mme Coleen Préfontaine
Mme Élizabeth St-Onge
Mme Julie Bouchard-Dallaire
Mme Deborah Mahaux

LE COURS D'ANGLAIS (NIVEAUX 3 À 6)



L'école francophone permet l'apprentissage du français sans nuire à l'apprentissage de l'anglais. Elle forme des citoyens qui, tout en maîtrisant la langue et la culture française, peuvent aussi prendre pleinement leur place dans le monde majoritairement anglophone.



Une pièce anglaise par les élèves de cinquième et sixième année

COMMENTAIRES D'ÉLÈVES ET...

Qu'est-ce que tu préfères à l'école francophone?



Les choses spéciales qu'on a fait en français.

Jacqueline Laberge (4)



Les professeurs... car ils sont très gentils.

Rémi de Champlain (4)



C'est que tout le monde sont des amis.

Corinna Crockett (4)

Les grandes personnes ne nous agacent pas.

Vincent Kennett (2)

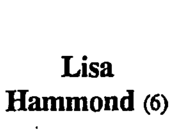


Nous sommes comme une grande famille très proche.

Janelle Létourneau (5)



Etre les plus vieux dans l'école.



Lisa Hammond (6)



Quelles sont tes activités préférées?



Les fêtes des amis.

Richard Gagné (2)



Le bricolage, lire et écrire.

Mélanie St.Onge (1)



Jouer au football, sauter à la corde.

Natalie St-Martin (5)

Aller en excursion avec toute l'école.

Chantal Sabourin (6)



Jouer en français.

Solange Leblanc (5)



Le voyage d'échange avec le Québec.

Louis Cyr (6)



GARDONS LE GOÛT DE VIVRE

ÊTRE JEUNE

La jeunesse n'est pas une période de la vie,
elle est un état d'esprit, un effet de la volonté,
une qualité de l`imagination, une intensité émotive,
une victoire du courage sur la timidité,
du goût de l'aventure sur l'amour du confort.

On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'année;
on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal.
Les années rident la peau: renoncer à son idéal ride l'âme.
Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs sont les ennemis qui,
lentement, nous font pencher vers la terre et devenir poussière avant la mort.

Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille.
Il demande, comme l'enfant insatiable:
Et après? Il défie les évènements et trouve de la joie au jeu de la vie.

Vous êtes aussi jeune que votre foi.
Aussi vieux que votre doute.
Aussi jeune que votre confiance en vous-même.
Aussi jeune que votre espoir.
Aussi vieux que votre abattement.

Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif.
Réceptif à ce qui est beau, bon et grand.
Réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini.

Si un jour, votre coeur allait être mordu par le pessimisme
et rongé par le cynisme, puisse DIEU avoir pitié de votre âme de vieillard.

Par: Mariette Rainville



Une pièce de la première et de la deuxième année.

CETTE PUBLICATION A ÉTÉ RENDUE POSSIBLE GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DU SECRETARIAT D'ÉTAT À EDMONTON, DE LA F.P.F.A. ET DE L'ACFA CENTRALTA.

NOS ÉDUCATEURS



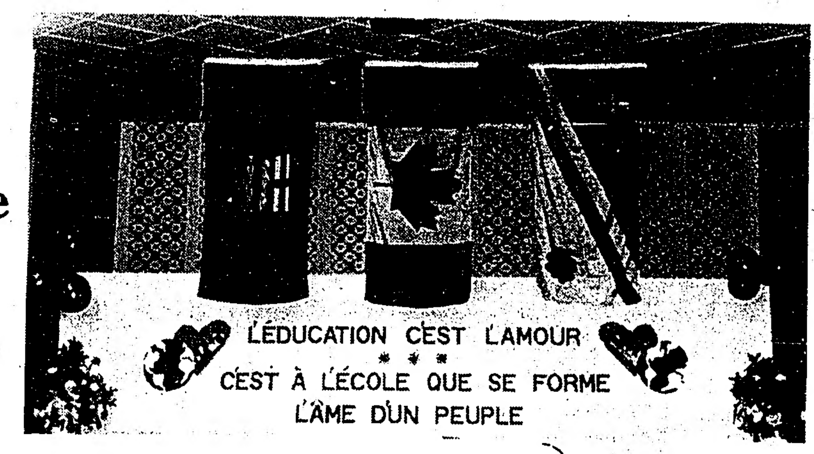
Premier rang: **Guy Scherrer** (animateur culturel à demi-temps); **Julie Bouchard-Dallaire** (première et deuxième année); **Raymond Tremblay** (directeur et enseignant); **Deborah Southall-Mahaux** (anglais à demi-temps); **Yvette Cyr** (troisième et quatrième année à demi-temps);
Debout: **Lorraine St-Martin** (aide-professeur); **Gaétane Champagne** (troisième et quatrième année à demi-temps); **Manon Cloutier-Bastien** (secrétaire à demi-temps); **Denise Cyr** (cinquième et sixième année à demi-temps et orthopédagogie à demi-temps).

LES FRANCOPHONES NE COÛTENT PAS CHER!

Le bilinguisme représente 0,4% des dépenses du gouvernement canadien.
Le gouvernement canadien verse pour l'enseignement aux minorités linguistiques:
62 millions de $ aux anglophones du Québec (700,000 personnes)
et 70 millions de $ aux francophones hors Québec (1,000,000 personnes)
Budget pour l'enseignement de la langue seconde (y compris l'immersion)
Anglophones 126 millions de $ (60%) Francophones 85 millions $ (40%)

LE BUDGET ANNUEL DE LA DÉFENSE NATIONALE
REPRÉSENTE 19 FOIS
LE BUDGET ALLOUÉ AU BILINGUISME.

Merci à vous, *grands parents* pour votre contribution à notre pays, à notre province et à notre communauté!



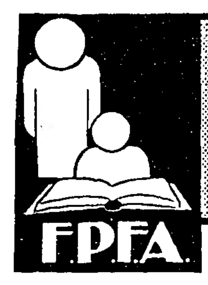
Corinne L. Jonathan André
Chantal Sabourin Adele Jocelyn Charmet
Préfontaine Coulombe
Solange Leblanc
Janelle Pelletier
Daniel Th. Letourneau
Jason de Champlain Richard Gagné
Chantal Chantal Chauvin Vincent
Lisa Hammond
René Chauvet Véronique
Renée Adkins
Madeline Calombe
Kristofre
André Létourneau
Mélanie
Caroline St. Martin St. Onge St. J.
Andrée La
Daniel
Jérémy
Natalie St-Martin
Yvon Caron
Natalie St. J.
Elise Ch.
Corinna Crockett
Rémi de Ch.
Jesse

BIENVENUE

NOUS DEVONS ÊTRE PORTEURS DE PAIX, D'AMOUR ET DE COMPASSION AU MONDE D'AUJOURD'HUI

... MÈRE TERESA

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉS À CE QUE VOTRE ENFANT FRÉQUENTE UNE ÉCOLE FRANCOPHONE, CONSULTEZ VOTRE COMITÉ DE PARENTS, VOTRE A.C.F.A. RÉGIONALE OU LA F.P.F.A. ILS SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS RENSEIGNER SUR LES AVANTAGES PARTICULIERS À OFFRIR UNE ÉDUCATION FRANÇAISE À VOTRE ENFANT.



LA FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

8925 - 82 ave. Edmonton, Alberta T6C 0Z2 Tél. 468-6934 Télécopieur 469-4799

LISTE DES COMITÉS DE PARENTS MEMBRES

Comité de parents pour une école publique francophone, #200, 8923 - 82 ave. Edmonton (AB) T6C 0Z2

Comité d'éducation de Plamondon, C.P. 252, Plamondon (ALBERTA) TOA 2TO

Conseil régional pour l'éducation française, 202-325 - 6e rue Sud Lethbridge (AB) T1J 2C7

Société de parents de Bonnyville, C.P. 5414, Bonnyville (AB), T9N 2G5

Société de parents de l'école francophone Ste-Anne, 1010, 21e Avenue S.E. Calgary (Alberta) T2N 2M8

Société de parents pour l'éducation francophone, C.P. 2228, St-Paul (AB) TOH 3AO

Comité de parents de Maurice-Lavallée, 8828 - 95e rue, Edmonton (AB), T6C 4H9

Société de parents des écoles francophones, 8925 - 82e avenue #100, Edmonton (AB), T6C 0Z2

Conseil régional de l'éducation française, C.P. 661, Falher (Alberta), TOM 1MO

Société de parents de Fort-McMurray, L.103-B, 9707 Francklin Avenue, Fort McMurray (Alberta), T9H 2K1

Association de parents pour l'éducation française, C.P. 507, Legal (AB) TOG 1LO

Comité de parents Tangent, C.P. 70, Tangent (Alberta), TOH 3JO

Comité de parents de l'école Notre Dame d'Edmonton, 15425, 91e Avenue, Edmonton (AB), T5R 4Z7

Comité de parents du Nord-Est, 13008 - 141 avenue, Edmonton (AB) T5A 3E1

Centre d'expérience préscolaire, 8406 rue Marie-Anne Gaboury, Edmonton (Alberta), T6C 4G9

Société Pomme de reinette, 124 - 24 avenue N.E., Calgary (AB), T2E 1W7

Garderie les Bouts de Choux, C.P. 5414, Bonnyville (AB), T9N 2G5

École Enfantine d'Edmonton, 8725 rue Marie-Anne Gaboury, Edmonton (AB), T6C 3N1

École Enfantine de St-Paul, 4537, 50e Avenue, St-Paul (AB), T0A 3A0

La Jardinière de St-Isidore, Livraison générale, St-Isidore (AB), T0H 3B0

La Jardinière Ambulante, C.P. 661, Falher (Ab), T0H 1M0

École Bobino Bobinette, 15425 - 91e avenue, Edmonton (AB), T5R 4Z7

Société Pomme d'Api, 103B 9707 Franklin Ave, Fort McMurray (AB), T9H 2K1

Le coin des Lutins, C.P. 5414, Bonnyville (AB), T9N 2G5

Le petit chaperon rouge, C.P. 414, Legal (AB), TOG 1LO

La Pré-maternelle L'Arc-en-Ciel, 124 - 24 avenue N.E., Calgary (AB), T2E 1W7

Copains de Jeux, 332 - 6e Avenue S.E., Calgary (AB), T2G 4S6